

CELTEX inc. 1299\$ HT 5000 PORTATIF AVEC ACTIVATION 953-0292 Bureau: 967-9770



Patientes mais efficaces, les femmes franchissent tous les obstacles

Françoise Gaudet-Smet s'est opposée au suffrage féminin. En 1965, à l'occasion du 25e anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes, elle s'explique. « Je n'étais pas contre en principe. Mais la Québécoise, surtout dans les campagnes, n'y était pas prête. Elle menait son foyer, oui, mais la société la tenait en dehors de la chose publique. La politique, alors, c'était un trafic de votes, une occasion de soi-lades, d'assemblées contradictoires et de batailles où la femme n'avait pas sa place. (...) La femme savait que sa force, son influence, ça n'était pas le jour des élections qu'elle se révélait, mais 364 jours par année. »



MICHÈLE OUIMET

Trois femmes ont marqué le mouvement en faveur du droit de vote

En 1918, le gouvernement canadien accorde le droit de vote aux femmes. Pour le directeur du Devoir, Henri Bourassa, c'est « l'introduction du féminisme sous sa forme la plus nocive: la femme-électeur qui engendrera bientôt la femme-cabaleur, la femme-télégraphe, la femme-souteneur d'élections, puis la femme-député, la femme-sénateur, la femme-avocat, enfin, pour tout dire en un mot: la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère et la femme-femme. »



Thérèse Casgrain



Idola Saint-Jean



Marie Gérin-Lajoie

Le journaliste Olivier Asselin ajoute qu'on a accordé le droit de vote à des « milliers de cervelles d'oiseaux. » Henri Bourassa et Olivier Asselin ne sont pas les seuls à dénoncer le suffrage féminin. Le clergé, les hommes politiques et même certains groupes de femmes s'y opposent. Le Québec sera d'ailleurs la dernière province canadienne à accorder ce droit aux femmes le 25 avril 1940 après l'île du Prince-Édouard qui cède en 1922.

Thérèse Casgrain préside la Ligue des droits de la femme. « Idola Saint-Jean trouvait le groupe de

Mme Casgrain trop bourgeois, explique Micheline Dumont. Idola était plus près du peuple. C'est elle qui a surtout été ca-

ricaturée et ridiculisée car c'était une célibataire. » Mais la crise économique secoue dure-

ment le Québec pendant les années trente. Les femmes, selon Lea Roback, une militante syndicale de 86 ans, étaient plus préoccupées par « le pain et le beurre » que par l'obtention du droit de vote. « Ces femmes qui revendiquaient leurs droits étaient des bourgeoises. Les femmes du peuple ne se sentaient pas vraiment concernées par cette question. »

Les résistances Pourquoi s'opposait-on au suffrage féminin? Pour Henri Bourassa, « la principale fonction de la femme est et restera la maternité, la sainte et féconde maternité, qui fait véritablement de la femme l'égale de l'homme, et, à maints égards, sa supérieure. » « La réalité contredit ce discours idéologique, écrit l'historienne Michèle Jean. À Montréal, les femmes constituaient déjà, en 1911, 21,6 p. cent de la main-d'œuvre active, chiffre qui passe à 25,4 p. cent en 1931. »

Collage of newspaper clippings: LE SOLEIL, LA PRESSE, The Gazette, L'ACTION. Headlines include 'La loi Godbout pour le suffrage féminin est votée en 3e lecture', 'La femme a maintenant droit de vote et d'éligibilité', 'COUNCIL PASSES SUFFRAGE BILL, FISET SIGNS IT', 'La loi du suffrage féminin est ratifiée par le Conseil Législatif'.

Les luttes des femmes En 1922, une délégation de femmes avec, à leur tête, Marie Gérin-Lajoie, se rend à Québec pour rencontrer le premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau. À la une du Devoir, un journaliste écrit que leur arrivée « ne créa pas, au parlement de Québec, un mince émoi. S'il en est ainsi quand ces dames viennent demander des droits politiques, qu'en sera-t-il quand elles les exerceront? »

Louis-Alexandre Taschereau, comme beaucoup de ses collègues à l'époque, s'oppose à cette requête. « C'est précisément parce qu'il veut que la femme remplisse pleinement sa mission qu'il veut l'écartier de la politique, déclare-t-il; elle a un ministère d'amour à remplir, auquel l'homme est absolument impropre. »

Inlassablement, de 1927 à 1939, une délégation de femmes prendra le chemin vers Québec pour revendiquer ses droits. À chaque fois, un projet de loi sera présenté et défilé par un vote écrasant. Et pourtant, les femmes ont eu le droit de vote de 1791 à 1834 ce qui en faisait des exceptions à travers tout l'empire britannique. Mais, selon l'historienne Micheline Dumont, rares sont les femmes qui ont exercé ce droit.

Les suffragettes Qui étaient ces suffragettes qui ont soulevé l'ire du clergé, les sarcasmes des journalistes et l'ironie des politiciens qui refusaient de les prendre au sérieux?

Trois femmes ont marqué le mouvement en faveur du droit de vote, Marie Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain et Idola Saint-Jean. Marie Gérin-Lajoie, la pionnière, se heurte particulièrement au pouvoir religieux au début des années 1920.

Mgr Louis-Adolphe Paquet par exemple, un théologien québécois écouté et respecté, vilipende le féminisme, ce « mouvement pervers », écrit-il en 1919, cette ambition fallacieuse qui entraîne hors de sa voie la plus élégante moitié de notre espèce, et menace les bases mêmes de la famille et de la société. »

La femme a une mission, expliquent les membres du clergé, et cette mission l'attache au foyer. « Là son empire se fonde, écrit Mgr Paquet; là ses talents se produisent; là sa vertu éclate; là son influence rayonne. Dieu l'a créée pour des fonctions sans lesquelles la famille ne pourrait vivre, ni l'humanité se perpétuer. »

Devant la virulence de ces attaques, la lutte pour l'obtention du droit de vote entre en veilleuse. Ce n'est qu'en 1927 qu'Idola Saint-Jean et Thérèse Casgrain reprennent le flambeau. Elles fondent deux associations distinctes, voire rivales. Idola Saint-Jean fonde l'Association canadienne pour le vote des femmes et

LA PRESSE Le plus grand quotidien français d'Amérique

En Roulant ma Boule Coussette hebdomadaire de Baptiste et Catherine pour les enfants au dessus de 21 ans



Pourtant, le mouvement suffragiste était bien calme au Québec si on le compare au militantisme des suffragettes en Angleterre qui n'hésitaient pas à poser des gestes illégaux pour arriver à leurs fins. « Les suffragettes anglaises manifestaient en dépit des interdictions, explique Micheline Dumont. Elle s'enchaînaient aux grilles de Westminster et, lorsqu'elles se retrouvaient en prison, elles faisaient la grève de la faim. » Le 25 avril 1940, le projet de loi accordant le droit de vote aux femmes reçoit la sanction royale. Thomas Chapais, membre du conseil législatif et opposant acharné au suffrage féminin, déclare alors: « J'espère qu'une nouvelle mode de chapeaux sera en vogue avant que ces dames viennent siéger ici avec nous. »

À ceux qui avancent la soi-disant ignorance politique des femmes, Mme Casgrain réplique: « Si le suffrage ne devait être accordé qu'aux hommes de génie, bien peu le mériteraient. »

En mars 1918, le directeur du Devoir, Henri Bourassa, signe trois éditoriaux, où il dénonce avec véhémence le féminisme et le suffrage féminin. En voici les titres: Le premier s'intitule « Désarroi des cerveaux... Triomphe de la démocratie », le deuxième « Le droit de voter — La lutte des sexes — Laissons-nous avilir nos femmes? », et le dernier « L'influence politique des femmes — Pays avancés — Femmes enculottées »

Table with 5 columns: La Presse, Cinquante-plus, Automobile, Mode, Alimentation, Design et Art de vivre. Includes dates (Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi) and brief descriptions of content.

Opinions

La femme et la Terre

JACQUES DUFRESNE
collaboration spéciale

Demain c'est le jour de la terre et nous célébrons aujourd'hui le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec. Un sujet s'impose de lui-même dans ce contexte et, comme j'espère vous en convaincre, il n'est pas artificiel: les valeurs féminines au secours de la terre.

Ma première pensée est, bien entendu, pour Gaia, cette femme mythique qui a donné son nom à l'une des hypothèses scientifiques les plus intéressantes de toute l'histoire de la science: l'idée que la terre-atmosphère possède les principales caractéristiques des êtres vivants: l'auto-régulation, la complexité, l'homéostasie.

Ce n'est pas par hasard que James Lovelock a choisi de donner le nom d'une femme à son hypothèse et que Gaia fut l'heureuse élue. Gaia était chez les Grecs anciens à la fois la déesse-mère et la déesse-terre. L'événement le plus important pour l'avenir de la civilisation occidentale a peut-être été, vers le XV^e siècle avant J.-C., la rencontre de la civilisation crétoise, matriarcale, avec les envahisseurs achéens, barbares énergiques dont les dieux étaient typiquement mâles. Comme pour marquer leur passage à une société plus équilibrée, les Achéens, influencés en douceur par les Crétois, ont intégré de nombreuses divinités féminines à l'Olympe. Gaia, mère de tous les dieux, et de Zeus en particulier, fut la première d'entre elles et la plus importante.

La civilisation grecque dans ce qu'elle a de plus beau, de plus exemplaire pour nous est le produit de cet équilibre, ou les notions de limite, de mesure, dont l'importance est plus que jamais décisive, occupent une place centrale.

Je présume, on l'aura compris, que le pouvoir que les femmes ont acquis, par le droit de vote notamment, favorisera l'émergence des valeurs féminines. Les choses ne se passeront peut-être pas ainsi car il est probable que le pouvoir cor-

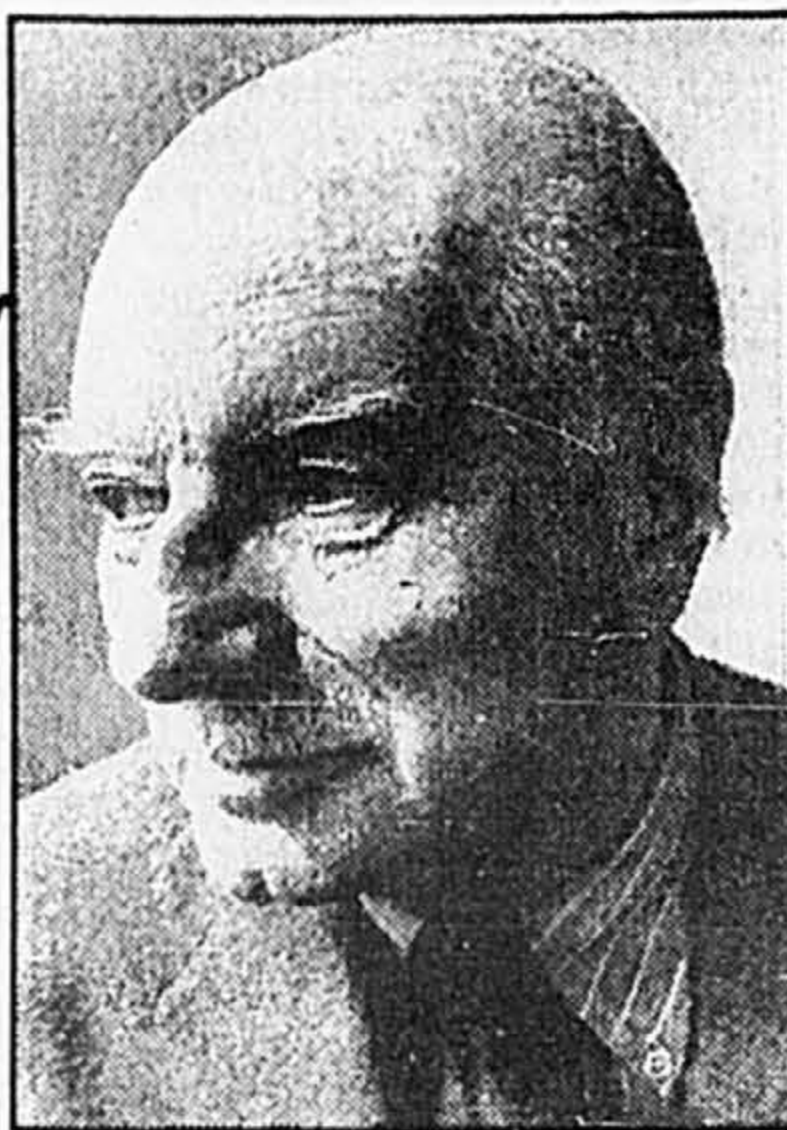
rompt les femmes de la même manière qu'il corrompt les hommes. Je rêve peut-être, mais dans ce cas je vous invite à rêver avec moi. Le rêve est parfois plus fécond que les projets rationnels. Et c'est peut-être là la façon féminine, et la bonne, de concevoir le développement.

Encore plus que le père, qui est à la chasse, la femme traditionnelle, mère avant tout, rêve d'un bel avenir pour ses enfants et pour cela veut assurer leur sécurité dans l'immédiat.

C'est pourquoi de nombreux historiens, au premier rang desquels, Lewis Mumford, auteur de *La Cité à travers les âges*, associent les villes et la femme. Si Dieu est du sexe de l'homme, la ville, nous dit en substance Mumford, est du sexe de la femme! À l'origine du moins. Avant la ville, qui n'était au début qu'un petit village, c'était la vie au jour le jour, l'aventure perpétuelle où aucune civilisation digne de ce nom ne pouvait prendre racine. Ce monde où les vertus viriles assuraient la survie était caractérisé par des outils et des armes de forme virile eux-mêmes: le javelot, la hache, etc... La femme allait équilibrer les choses en imposant la ville. Qu'est-ce que la ville à l'origine, sinon un prolongement du sein maternel, c'est-à-dire une enceinte destinée à protéger les vases contenant la nourriture pour les mois à venir?

« Cette influence féminine, nous dit Mumford, se révèle dans les constructions villageoises: les huttes et leurs enclos protecteurs, dont beaucoup plus tard les psychanalystes devaient révéler le sens symbolique. Accueillir, protéger, nourrir, clôturer, ce sont là des fonctions féminines par excellence, qui se trouvent évoquées par les formes de l'architecture villageoise: la maison et le four, l'étable et la huche, les citernes, le grenier et les silos. Elles seront reprises dans les constructions citadines — les fortifications, les lieux de rencontre et d'isolement, de l'atrium au monastère. La maison et le village, la ville elle-même parfois représentent les blasons du corps féminin. [...] En égyptien le même signe hiéroglyphique signifie tantôt la maison ou la ville, tantôt, la mère ».

Tres longtemps après la consolidation des premiers villages, le principe viril réapparaît en tant qu'élément civilisateur. Ce sera en



L'historien Lewis Mumford associe les villes et la femme. Si Dieu est du sexe de l'homme, la ville, nous dit en substance Mumford, est du sexe de la femme.

Grèce et à Rome la période des conquêtes caractérisées par la démesure. Les mégaloportes modernes, qui pour une bonne partie de la population n'offrent guère plus de sécurité que la forêt primitive, peuvent être considérées comme l'aboutissement ultime de cette virilisation.

L'émergence actuelle de la femme, dans la mesure où elle s'accompagne du triomphe des valeurs féminines, n'annonce-t-elle pas, pour les villes et la civilisation en général, une ère nouvelle axée sur la stabilité, la sécurité et l'art de vivre, plutôt que sur la croissance, le risque et le gaspillage?

Si l'on retient les critères de Mumford, société de conservation et société féminine sont une seule et même chose.

Dans ce contexte, l'hypothèse Gaia prend une signification nouvelle qu'elle n'a pas tant qu'elle reste confinée à la sphère de l'écologie et de la cosmologie au sens strict du terme.

Gaia est femme, et si le principe anthropique est vrai, il semble qu'il a été prévu dès les premiers instants de l'univers qu'elle devienne un jour le berceau de la vie. Disons l'un des berceaux, car le principe anthropique n'exclut nullement que Gaia puisse avoir des jumelles de par le vaste monde.



Lysiane Gagnon

Des raisons d'espérer

Il est fort difficile d'imaginer qu'on a pu, il n'y a somme toute pas si longtemps, être contre le droit de vote des femmes. Difficile d'imaginer que la presque totalité des élites québécoises — les Olivar Asselin et les Henri Bourassa en tête — se soient concertées pour priver la moitié du genre humain d'un droit qui est à la base même des sociétés démocratiques.

À l'échelle de l'Histoire, pourtant, cinquante ans, c'est une fort courte période. Et l'on notera, en relisant les citations de ces messieurs qui nous trouvaient trop sottes ou trop délicates pour avoir le droit de participer à l'élection de nos députés, que certains de leurs arguments ont encore cours aujourd'hui, à peine voilés.

À moins qu'elles ne doivent leur poste à une quelconque politique de « discrimination à rebours » — procédé qui les transforme en femmes-alibi qu'on place ici et là pour l'image ou pour combler des « quotas », les femmes sont encore soumises à l'obligation de faire leurs preuves là où un homme bénéficie d'emblée d'un préjugé favorable; encore tenues de porter à peu près seules le fardeau de la double tâche quand elles ont des enfants; et encore tenues d'être infaillibles. Qu'un homme se trompe, c'est une erreur individuelle. Qu'une femme se trompe, c'est une honte qui rejait sur toutes les femmes collectivement. « On a déjà eu une femme à ce poste, entend-on dire encore, et ça n'a pas marché. » Sous-entendu: la prochaine fois, on n'embauchera pas une femme.

Les femmes ont accédé à diverses fonctions d'autorité, mais elles restent souvent jugées selon un double standard. La diplomatie, chez une femme, sera interprétée comme de la faiblesse; la détermination, comme de l'agressivité; la beauté, comme un handicap professionnel; la laideur, comme la preuve que les femmes de carrière ne sont pas « féminines », etc. Cela, c'est le sexisme discret de la bourgeoisie, celui qui se manifeste poliment dans les sphères d'autorité ou au sein des secteurs professionnels où la percée des femmes est récente.

Il est une autre sorte d'inégalité bien plus grave parce qu'elle touche beaucoup plus de femmes, et qu'elle est inscrite au cœur même de la structure économique de toutes les sociétés: l'inégalité des fonctions réservées aux hommes et aux femmes, ou la dévalorisation des professions et métiers à prédominance féminine.

Au Québec comme partout ailleurs en Amérique du nord, les femmes ont obtenu l'égalité salariale: le même salaire pour le même travail. Elles n'ont pas encore obtenu l'équité salariale. Les emplois « féminins » sont encore moins bien rémunérés que les emplois « masculins », même quand ces derniers exigent une scolarité moindre et moins d'aptitudes. L'infirmière, la secrétaire, la réceptionniste, l'employée de garderie, touche moins que le chauffeur d'autobus, l'apprenti-plombier, l'employé d'entretien, le gardien de zoo. Les syndicats ont victorieusement milité pour l'égalité salariale. Cette nouvelle bataille, en vue de l'équité, sera beaucoup plus longue et beaucoup plus difficile.

On sait pourtant que tôt ou tard, elle se fera et qu'elle sera gagnée. C'est cela qui a changé: malgré l'amer bilan qu'on peut encore dresser, les femmes ont maintenant des raisons d'espérer.

Il suffit de voir le chemin parcouru, et de mesurer à quel rythme et avec quelle intensité les choses ont changé.

Quand on pense que la contraception (relativement) efficace ne date que de 1960! Quand on pense que ce n'est qu'en 1964 — et grâce aux efforts acharnés de Marie-Claire Kirkland-Casgrain, la première députée québécoise — que le gouvernement a mis fin (partiellement) à l'incapacité juridique de la femme mariée! Quand on pense que ce n'est qu'en 1959, sous le gouvernement Sauvé, que les collèges classiques féminins furent subventionnés! Quand on pense que jusqu'en 1908, les filles n'avaient que les « écoles ménagères » où s'instruire au-delà du primaire!

Jusqu'en 1930, une femme, au Québec, n'avait pas le droit de pratiquer la médecine. Jusqu'en 1941, elle n'avait pas le droit d'être avocate. Jusqu'en 1945, elle n'avait pas le droit d'être pharmacienne. Jusqu'en 1956, elle n'avait pas le droit d'être notaire!

Et l'on sait (mais s'en souvient-on?) à quel point l'idée de permettre aux femmes mariées de retourner sur le marché du travail suscita, durant la guerre, d'épouvantables levées de boucliers. Seule la raison d'État — la nécessité d'une main d'œuvre de relève — eut raison des objections de nos élites. Même un intellectuel aussi éclairé qu'André Laurendeau était contre le travail des femmes mariées, et des recherches ont montré que la fameuse crise de la conscription tenait au moins autant au refus de voir les femmes entrer à l'usine qu'au sentiment nationaliste.

C'est ce passé somme toute récent qu'il faut se remémorer pour se garder du pessimisme. La discrimination contre les femmes date de millénaires. Elle est si profondément ancrée dans l'humanité que le changement ne peut s'achever en deux ou trois générations. Il y a, parfois, de gigantesques percées — en Occident, les principales ont été faites —, mais pour changer les mentalités, il ne faut pas que des secours. Il faut aussi du temps.

C'est pourquoi il serait dommage que le mouvement féministe, à qui l'on doit toutes ces victoires arrachées à l'ignorance et à l'injustice, succombe à son tour à la double tentation qui guette tous les groupes militants: l'impatience et le sectarisme. Comme le dit si bien ma jeune consœur Marie-Claude Lortie, en page B-2, c'est avec les hommes qu'il faut faire le chemin qui reste.

Rectificatif

Dans ma chronique de jeudi dernier, me fiant au reportage d'un journaliste chevronné du très sérieux *Globe and Mail*, j'ai écrit que l'assemblée d'élection des députés au congrès de leadership libéral, dans le comté de Laprairie, avait été noyauté par des « membres instantanés » de la communauté sikh amenés par l'organisation de Jean Chrétien. C'est faux. L'assemblée d'élection des députés n'aura lieu que le 15 mai. L'élection dont parlait le *Globe and Mail* était celle de l'exécutif, et, contrairement à ce qu'écrivait mon collègue, l'exécutif qui fut élu ne compte pas un seul membre sikh. En outre, à en juger par la liste de membres présents que me fait tenir le président de l'association, M. Jacques Saada, la composition de cette assemblée du 19 mars reflétait très bien la population du comté. Je ne sais pas où le *Globe* est allé pêcher ses informations, mais je regrette de les avoir reprises et je m'en excuse.

50 ans plus tard...

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale

Bientôt 50 ans, jour pour jour, que les femmes ont le droit de vote au Québec. Cinquante ans, donc, depuis l'émergence des premières militantes féministes (qui n'aimaient pas, soit dit en passant, s'appeler « sufragettes »).

Des femmes qui, à force de pèlerinages à Québec, de ruses politiques — dont une visite au Vatican — et de détermination, réussirent à entrouvrir la porte de l'égalité des sexes.

Mais à l'entrouvrir seulement. En fait, l'obtention du vote n'a pas changé grand chose pour les femmes. Malgré ce « privilège d'homme », les femmes demeuraient plus ou moins confinées au ménage, aux enfants et aux bonnes œuvres. Il a fallu la montée du féminisme, 30 ans plus tard, pour que s'effrite le mur séparant les hommes des femmes.

N'empêche que Thérèse Casgrain, Idola Saint-Jean et Marie Gérin-Lajoie, pour ne nommer que celles-là, nous ont rendu un bien grand service. Tenant tête à l'opprobre et à l'injure, elles ont été les premières à forger une nouvelle identité pour les femmes. Les premières à nous montrer que, lorsqu'on n'a pas honte de qui on est, on se lève debout pour le dire.

Plusieurs luttes et quelques générations plus tard, la majorité des Québécoises jouissent d'un statut et d'une reconnaissance qui auraient été impensables sans le courage de ces femmes-là.

Mais tout n'est pas gagné pour autant. Il suffit d'ailleurs d'entendre Pierre Péladeau pour se le rappeler. Mieux encore, il suffit de mettre les pieds dans un centre de femmes...

tre des femmes de Verdun. Elles sont environ 80 à le faire par semaine, leur gène et leur détresse sous le bras, n'osant pas vraiment demander de l'aide, n'osant plus rester chez elles non plus.

« Parfois elles se servent d'un prétexte. Elles demandent le numéro du CLSC, par exemple », explique Evelynne Maltais, une permanente. Mais rapidement, la vraie raison de l'appel ressort. « J'sus en train de capoter entre mes quatre murs », disent souvent les femmes.

La solitude, les problèmes familiaux — dont souvent la violence — la pauvreté sont les problèmes que ces femmes ont en commun. Elles ont environ 40-45 ans, sont chefs de famille, assistées sociales ou femmes au foyer. Elles ont peu d'éducation et pas de travail. Et elles ont toutes des enfants.

À les voir regroupées autour d'une table — certaines soigneusement maquillées et en blouse du dimanche, d'autres en espadrilles et vieux pantalons — dans un local propre, bien éclairé, avec des plantes et des rideaux faits-maison, on se croirait à nouveau au début des années 70.

Après tout, c'est à ça que ressemble le mouvement des femmes à ses débuts. À des petits locaux aux murs pastels bourrés de femmes qui parlaient. Et plus elles parlaient, plus elles découvraient le besoin de parler. (Moi, toute éduquée que je suis, c'est comme ça que je suis devenue féministe. En échangeant avec d'autres femmes sur notre « vécu ». En découvrant, surtout, que le monde que je me croyais pourtant promis était un monde, en fait, plein de refus. Ce fut toute une révélation.)

Rien n'a donc changé depuis 20 ans? Non, si l'on considère les besoins qui sont ici exprimés. Les curieuses qui se pointent aujourd'hui au Centre de Verdun ont beau être plus seules, plus pauvres, plus démunies que les femmes d'il y a 20 ans, elles sont là essentiellement pour les mêmes raisons. Parce qu'elles ont besoin de sentir qu'elles existent.

« J'appelle ça accéder à la citoyenneté », dit Françoise David,

directrice du Regroupement des centres de femmes. « L'accès au pouvoir, ça commence par quelqu'un qui te demande ton avis sur quelque chose ».

Mais il y a aussi des choses de changées. Les centres de femmes sont beaucoup plus nombreux, d'abord. (Avec plus de 80 centres, le Québec est la province où il y a le plus de centres de femmes à l'heure actuelle). Et puis, les sujets de discussion sont autrement plus variés qu'ils étaient. Le sujet au café-rencontre du Centre des femmes de Verdun cette semaine: « À qui cette planète tient-elle à cœur? »

Plus important encore, les centres de femmes sont devenus aujourd'hui de véritables piliers de la communauté. Ils sont connus par les gens du quartier. Policiers, travailleurs sociaux, CLSC, médecins y réfèrent constamment.

« Quand les femmes se mettent à parler de leur boulot dans la gorge », dit Evelynne Maltais, « beaucoup de médecins nous les envoient plutôt que de prescrire des tranquillisants ».

Indispensables au début du mouvement féministe, les centres des femmes le sont tout autant aujourd'hui. Pourtant, ce sont précisément ces centres qui sont aujourd'hui victimes des coupures du gouvernement fédéral. À partir de maintenant, le budget de fonctionnement qui leur était alloué — par le biais du Programme de la promotion de la femme du Secrétariat d'État — n'existe tout simplement plus. Ce qui aura comme effet d'abolir certaines maisons et rendra la vie plus difficile aux autres.

Le responsable du Secrétariat d'État, Gerry Weiner, dit que les raisons de ces coupures (qui visent encore plus durement les autochtones) sont purement économiques. Les femmes, elles, ne l'entendent pas ainsi.

« Ce n'est peut-être pas un complot machiavélique de la part du gouvernement mais l'effet est le même », dit Dominique Daigault du Centre de Verdun. « On nous coupe nos moyens d'action. En d'autres mots, on nous coupe la parole ».

Selon Françoise David, le Secrétariat d'État a une conception de la lutte pour l'égalité diamétralement opposée à celle des centres de femmes. « De plus en plus l'accent est mis sur les colloques, les films, les projets spéciaux. Je ne nie pas l'importance de ces événements mais ce n'est pas comme ça qu'on parvient au changement social. Une telle approche ne rejoint pas les femmes ordinaires ».

Après avoir vu les bureaux du Secrétariat d'État envahis par des femmes en colère — « remettez-nous notre argent! » clamaient-elles la semaine dernière devant le Parlement — M. Weiner se dit maintenant prêt à trouver une solution au conflit. Mais cette solution n'inclurait pas le Québec, qui se voit d'ailleurs de plus en plus isolé dans ce débat. (Encore?) Selon le Ministre, les centres de femmes du Québec sont déjà très bien servis par le gouvernement provincial.

« Si c'est ça le fédéralisme », dit Mme David, « alors à quoi ça sert? Seulement à défendre le pays? »

Les coupures des centres de femmes sont d'autant plus indigestes qu'elles sont dérisoires. Il s'agit d'une épargne de 1,6 million seulement. Qu'est-ce que 1,6 million quand on sait que le gouvernement dépensera 13 millions pour célébrer la Fête du Canada cette année! Et que dire du 1,6 million qui a servi à redécorer les bureaux empruntés par les ministres du Cabinet de passage à Halifax, les 560 millions d'augmentation à la Défense nationale cette année, les 32,6 millions de plus au Service canadien des renseignements de sécurité? Et j'en passe.

On pourra toujours se consoler en pensant que la « spécificité » des centres de femmes est au moins reconnue par le gouvernement Bourassa. (En effet, les centres de femmes obtiendront 15 000 \$ de plus d'ici 1992). Mais au provincial, aussi, l'heure est au « désengagement ». Après la culture, le gouvernement Bourassa sera-t-il tenté de dire aux groupes de femmes de se faire financer « ailleurs »? C'est à suivre.

En attendant, fêtons?



Ces petites souris qui ont

Deux «suffragettes» évoquent le contexte social et politique d'



Claire la pionnière

LILIANNE LACROIX

«Le problème d'Idola Saint-Jean, c'est qu'elle fut trop en avance sur son temps. C'est pourquoi on l'a souvent ridiculisée. Mais dans ma famille, on l'admirait beaucoup.»

Parce qu'elle fut la première à pénétrer dans le cénacle alors exclusivement masculin des députés provinciaux, Mme Marie-Claire Kirkland (Casgrain) a parfois été malmenée elle aussi.

En janvier 1962, à ses débuts à l'Assemblée nationale, elle avait d'ailleurs droit à deux caricatures de Normand Hudon dans *La Presse*, deux oeuvres qui sont maintenant accrochées au mur de son cabinet de travail. L'une la dépeint l'air déterminé, tenant fermement un rouleau à pâte dans son dos, avec la légende: «La représentante du sexe faible.» L'autre représente son bureau à l'Assemblée nationale, un bureau qui a revêtu l'apparence d'une table de maquillage, alors que le miroir et la brosse à cheveux ont remplacé le coupe-papier et le buvard. Derrière, un petit rideau de dentelle orne les fenêtres...

Mme Kirkland sourit: «Le rouleau à pâte, j'ai mis du temps à le digérer...»

Ces petits affronts ont pourtant parfois joué en sa faveur: «Mon père, un médecin très apprécié, a été député pendant des années et je l'ai longtemps assisté. A sa mort, on a insisté pour que je prenne la relève. Jamais encore je n'avais songé à faire de la politique active... Nous étions cinq aspirants à la candidature libérale. Le soir de la convention, un des orateurs m'a conseillé de retourner à mes chaudrons. Ce fut le point tournant du congrès auquel assistaient un bon nombre de femmes. Je fus élue haut la main.»

En chambre, à un collègue de l'opposition qui lui rappelait les enseignements de saint Paul, qui n'a jamais été connu pour ses vues féministes, Mme Kirkland répliquait du tac au tac avec un extrait de l'encyclopédie *Pacem in Terris* de Jean XXIII qui disait: «La femme a non seulement des devoirs, mais des droits égaux à ceux des hommes...»

Depuis quelque temps, à la veille de ce cinquantième anniversaire du droit de vote féminin, Mme Kirkland est particulièrement sollicitée. Mais une récente opération à la hanche la force à limiter ses activités au minimum. Elle a même dû quitter temporairement son poste de juge à la Cour des petites créances. Et puis, toute cette agitation autour d'elle, bien que plaisante, lui cause un petit pincement au coeur: «J'aimerais qu'on se rappelle de moi pour les choses que j'ai réalisées au Parlement plutôt que comme la première femme députée. Je ne suis pas un bibelot.»

Des réalisations comme ces réserves fauniques qu'elle a ouvertes au grand public comme ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; la mécanisation des permis de conduire quand elle fut ministre des Transports et Communications; son travail au ministère des Affaires culturelles où «son budget de famine» lui a laissé un immense sentiment de frustration et évidemment l'adoption du projet de loi 16 qui donnait à la femme mariée une capacité juridique qui lui avait toujours été refusée...

«Comme avocate, j'avais vu pendant dix ans des femmes victimes d'injustices considérables à cause du code civil. Être au Parlement, c'était une occasion pour moi de corriger cela.»

Quand elle regarde tout cela aujourd'hui, Mme Kirkland se dit satisfaite mais avoue qu'elle a dû consentir quelques sacrifices: «À Québec, la compagnie des femmes me manquait. Et puis, il y avait mes enfants que je voyais un peu moins souvent. Mais le sacrifice qui m'a le plus coûté, c'est cette usure quotidienne que m'ont imposée le travail et les responsabilités.»

Elle montre alors les cannes dont elle se sert pour se déplacer et protéger sa hanche artificielle encore fragile.

Que pense-t-elle de la situation de la femme aujourd'hui: «Il y a encore du chemin à faire, mais surtout au niveau des mentalités. On a beau changer les lois et les règlements mais on ne peut changer les mentalités aussi facilement. Les hommes ont été rois et maîtres pendant des siècles. Quant aux femmes, il m'a fallu pas mal de travail pour les convaincre, dans le temps, qu'une autre femme pouvait être députée... Eh bien, encore aujourd'hui, il n'est pas rare de voir une femme qui préfère consulter un professionnel masculin.»

À 65 ans, madame la juge se fait philosophe. Elle sait bien que pour changer les mentalités, il n'y a guère que le temps...

Supérieure à l'homme par la délicatesse du coeur et de l'esprit, elle lui est inférieure pour toutes choses qui exigent de la vigueur corporelle et intellectuelle.

- Laurent Olivier David, 1917



LILIANNE LACROIX

«Certains de mes amies me trouvaient folle de perdre mon temps avec cette question de vote féminin, alors que j'aurais pu jouer au bridge...»

Un sourire aux lèvres, Mme Germaine Biron-Parizeau retourne plus de 50 ans en arrière. «Quand on arrivait à Québec, dès l'entrée au Parlement, les agents qui montaient la garde se poussaient du coude en riant. «Tiens! Les v'là encore!», qu'ils se disaient.»

Elles, c'étaient Mme Thérèse Casgrain, Idola Saint-Jean et leurs compagnes, oh, à peine une trentaine qui, une fois par année, se retrouvaient au Parlement pour réclamer le vote féminin: «Nous étions à peine une poignée, admet Mme Parizeau, qui a maintenant 87 ans. Les députés et le premier ministre nous accueillait poliment, mais nous revenions toujours bredouilles. Thérèse a fait ce pèlerinage 13 fois... et 12 fois pour rien.»

Mme Parizeau, elle, a fait le voyage trois fois. Avec ses trois fils, dont le petit Jacques, qui devait éventuellement devenir chef du Parti Québécois, elle ne pouvait pas être aussi active qu'elle l'aurait voulu: «Le fer de lance, c'était Thérèse, dit-elle. Elle avait le tour de faire passer ses idées en douceur. Très pondérée, chic, élégante, elle disait souvent: «Quand on fait de l'action sociale, ce

qu'on a sur la tête est aussi important que ce qu'il y a dedans.»

Si la plupart de ces dames approchaient ou dépassaient la quarantaine, Mme Casgrain avait tout de même réussi à recruter de toutes jeunes femmes. Mme Jacqueline Sicotte-

Béique, qui a maintenant 78 ans, était de celles-là. Deux fois, elle a fait le voyage Québec. «Je trouvais cela nécessaire: tout, les femmes sont des êtres humains, une intelligence. Pourtant, nous n'avons même pas le droit d'avoir un carnet de vote.»



Germaine Biron-Parizeau retourne plus de 50 ans en arrière. «Quand on arrivait à Québec, dès l'entrée au Parlement, les agents qui montaient la garde se poussaient du coude en riant: "Tiens! Les v'là encore!"»

PHOTO PIERRE MCCANN

Trois femmes évoquent leurs souvenirs

AGNÈS GRUDA

«Franchement, il n'y avait pas de quoi fêter. Il était à peu près temps!»

Fille de chirurgien, Germaine Dufresne avait 32 ans le jour où le gouvernement québécois a consenti à laisser entrer les femmes dans les bureaux de scrutin.

Mordue de politique, elle n'a jamais directement milité en faveur du vote des femmes. Mais elle attendait avec impatience le moment où elle pourrait — enfin — participer aux élections provinciales.

«Ma mère et moi, on voulait que ça arrive au plus vite. Et on trouvait que ça prenait pas mal de temps.» Et son père? «Il était assez prudent pour ne pas en parler...»

Un jour, bien avant que son désir ne devienne réalité, Germaine Dufresne a rendu visite à une de ses tantes, à Québec. «Ma tante m'a emmenée faire un tour à l'Assemblée. C'était encore du temps de Taschereau, quand Camilien Houde était chef de l'opposition», se souvient-elle.

Ce jour-là, Idola Saint-Jean, fondatrice de l'Association canadienne pour le vote des femmes, effectuait l'un de ses nombreux pèlerinages dans la capitale provinciale.

«Quand Idola Saint-Jean a présenté son bill, immédiatement tout le monde s'est mis à rire. Taschereau, Houde... Ils ont pris ça pour une farce.»

Germaine Dufresne, elle, n'a pas trouvé ça drôle du tout. «Ça m'a insultée ben gros!»

Elle a été tout aussi fâchée du rôle que le clergé a joué dans ce débat. «Ils avaient peur de perdre les femmes, parce que ce sont les femmes qui tenaient la religion. Et bien, maintenant, ils ont perdu tout le monde...»

Mme Dufresne se souvient encore de la lettre que le cardinal Villeneuve a fait paraître dans les journaux, pour tenter d'infléchir le cours du débat. «Maintenant, les évêques veulent s'associer aux célébrations du 50^e anniversaire», dit-elle, en exhibant avec indignation un article paru dans le *Devoir*. «Ils sont pas mal Tartuffe...»

Enfin, le 25 avril 1940, ça y était: le gouvernement du Québec a décidé que les hommes n'avaient pas le monopole de la politique. Mais ce jour-là, Germaine Dufresne n'a pas célébré la victoire. «Il était à peu près temps qu'on se décide!»

Et aujourd'hui, elle déplore que l'histoire n'ait pas rendu justice à celle qui a déblayé le chemin en encaissant toutes les insultes: Idola Saint-Jean.

Emma Douesnard, 90 ans et toute sa tête, a suivi d'un peu plus près les luttes pour l'obtention du droit de vote. Cadette d'une famille de dix enfants, elle avait vu ses soeurs se faire traiter de «suffragettes», pour avoir participé à une réunion avec Idola Saint-Jean.

«Suffragette, ça voulait dire trop féministe.» Pourtant, ses soeurs et elle-même jugeaient les suffragettes «trop exaltées», et ont préféré s'engager plutôt dans l'action sociale en faveur des femmes, au sein de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

La Charte et les femmes

YVES BOISVERT

De toutes les énigmes qui se posaient aux juristes (et aux autres) au lendemain de la promulgation de la *Charte canadienne des droits et libertés*, l'article 15 était la plus angoissante.

Tellement angoissante, d'ailleurs, qu'on avait décidé que cet article entrerait en vigueur trois ans après les autres, histoire de voir de quel bois constitutionnel les juges se chaufferaient, et de laisser aux gouvernements le temps de débuser dans leurs lois les dispositions les plus grossièrement discriminatoires.

Car l'article 15, dont on fêta mardi le cinquième anniversaire, c'est celui qui proclame l'égalité de tous et de toutes devant (et... dedans) la loi. Toute règle de droit discriminatoire serait désormais inopérante.

Vaste programme, convenons-en. D'autant plus (et c'est de là que venait l'angoisse) que pas un chrétien ne pouvait dire avec assurance ce que signifiait cette fameuse (fumeuse?) égalité devant, derrière, par-dessus et à côté de la loi...

C'est que l'article 15, aux dires des juristes, est singulièrement rédigé. «Aucun instrument juridique ne contient une norme aussi laborieusement formulée», opinait le professeur Daniel Proulx, de l'Université d'Ottawa.

Au surplus, l'article 15 «ratifie très large». Est-ce que tout un chacun pourra contester une loi du seul fait qu'elle établit des distinctions, des catégories? Quelle loi ne «discrimine» pas un tantinet?

C'était donc l'angoisse.

Cinq ans plus tard, seulement quatre affaires mettant en cause l'article 15

«On allait dans les manufactures, on s'occupait des ouvrières», se rappelle Emma Douesnard, qui habite aujourd'hui un foyer pour personnes âgées, rue Victoria.

«Mes frères, eux, n'admettaient pas que les femmes se mêlent aux réunions des hommes, ils n'admettaient pas qu'elles votent.»

Ironie du sort, les quatre filles Douesnard ne se sont pas mariées... Les garçons, si.

Le rouge et le bleu

Pour Jeannette Guenet, 86 ans, ce 25 avril 1940 est passé... presque inaperçu.

Cadette d'une famille très polie — «mon père était rouge, ma mère bleue, et les enfants étaient tous nés listes —», elle a voté à toutes les élections dès qu'elle eut atteint la majorité. «Vrai, à l'époque c'était au fédéral.»

Si elle garde encore en mémoire précision bien des campagnes et des débats électoraux, ses souvenirs du débat à finalement donné droit de parole à ceux qui voulaient que les femmes aient leur voix.

Infirme, Jeannette Guenet n'a tellement discuté de la question avec ses compagnes de travail. «De toute façon, dit-elle, les femmes ne s'intéressaient tellement à la politique. La plupart étaient comme leur petit ami, ou comme leur père.»

Et puis, à l'époque, les femmes n'avaient pas tous les «pitons» pour aider à tenir maison. «Elles s'occupaient de leur famille, et le soir, elles étaient mal fatiguées.»

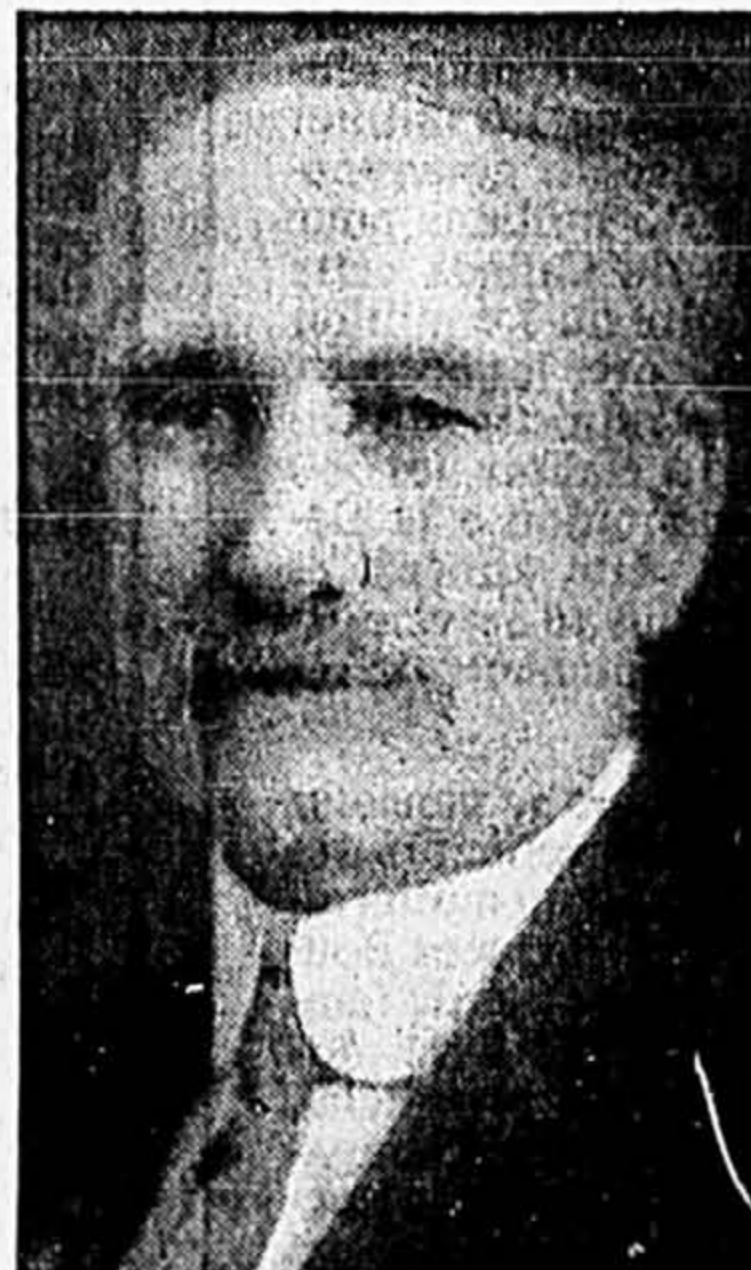
En fouillant un peu dans ses souvenirs elle se rappelle que beaucoup d'horribles étaient contre le vote des femmes. Elles trouvaient que les femmes ne consacraient rien, qu'elles allaient tout baver.

Mais cette opinion n'avait pas chez elle, où tous, enfants compris, avaient droit au chapitre.

Dans son petit appartement qui plombe la rivière Des Prairies, la petite femme toute en douceur se vient que dans sa famille, le droit de des femmes, ça allait de soi.

Et que la seule fois où l'on a essayé d'empêcher de voter, c'est quand un nisateur «rouge», bien au fait de ses notions politiques, a tenté de magouiller pour ne pas la laisser apposer sa croix électorale...

Les 11 braves qui ont osé présenter



Henry Miles, député libéral de Montréal-Saint-Laurent qui présenta le tout premier projet en 1922.



Victor Marchand, député libéral de Jacques-Cartier. 1927.



William Tremblay, député de Maisonneuve. 1925 et 1929.



Irénée Vautrin, député libéral de Montréal-Saint-Jacques. 1930 et 1931.



Anatole Plante, député de Montréal-Mercier. 1933.



Willie a résisté

LILIANNE LACROIX

«Chère Mme Casgrain! Elle venait "m'achaler" à chaque année pour que j'écrive des éditoriaux en faveur du vote féminin.»

Malgré le charme légendaire de cette grande dame qu'était Mme Thérèse Casgrain, Willie Chevalier n'a jamais succombé.

«Non pas que j'étais contre le vote féminin, avoue-t-il. Mais, comme la plupart des gens à l'époque, le sujet ne m'intéressait pas outre mesure. J'étais jeune, j'avais d'autres chats à fouetter.»

À 78 ans, M. Chevalier est maintenant à la retraite depuis sept ou huit ans. Mais comme journaliste au Soleil et comme directeur de l'information au journal Le Canada, il a bien connu cette époque. Chaque année, lors du pèlerinage annuel de ces dames à Québec, il écrivait d'ailleurs un petit compte-rendu: «Le plus dur pour Mme Casgrain, c'était de trouver à chaque année un député qui accepterait de présenter le projet. Plusieurs députés étaient en faveur de sa cause, mais voyez-vous, les chefs eux, sans compter le Haut-Clergé, étaient contre. Mais Mme Casgrain était une dame très distinguée... et très tenace.»

Elle devait d'ailleurs avoir raison du chef libéral Adélard Godbout qui a accepté d'en faire une promesse électorale. L'élection terminée, Mme Casgrain, Idola Saint-Jean et leurs compagnes ont bien vite rappelé sa promesse au premier ministre. Mais celui-ci n'était pas au bout de ses peines. Adversaire farouche du vote féminin, le cardinal Villeneuve se prononce officiellement contre à la une des journaux. Déchiré entre sa soumission à l'Église et sa promesse, Adélard Godbout ruse avec le cardinal: il menace de démissionner et de confier le gouvernement de la province à T.D. Bouchard, un anti-clérical acharné. Déconcerté, le cardinal lâche prise et le vote féminin devient une réalité.

En se remémorant ces petits détails qui ont fait l'histoire, M. Chevalier, qui devait éventuellement travailler avec M. Godbout, sourit: «Il était tout petit, mais il avait vraiment l'envergure d'un très grand premier ministre. C'était un vrai libéral, dans les deux sens du terme.»

Selon M. Chevalier, une sorte de superstition entourait le vote féminin: «Les politiciens hésitaient à le promouvoir car en France, en Angleterre et ici au Canada, tous les gouvernements qui avaient accordé le droit de vote aux femmes avaient été battus aux élections suivantes. Ça faisait peur à plusieurs. Les politiciens n'ont pas changé. Ce qui compte pour eux avant tout, ce sont les votes...»

Aux élections suivantes, le gouvernement d'Adélard Godbout tombait devant les forces conservatrices de Maurice Duplessis: «Rien à voir avec le vote féminin, assure M. Chevalier. Selon moi, c'est la guerre qui a eu raison de Godbout. Le peuple ne lui a pas pardonné son appui aux libéraux fédéraux qui ont imposé la conscription.»

t (presque) avalé le chat

leur action, il y a 50 ans: 13 pèlerinages à Québec, 12, pour rien...

Issues toutes deux de milieux bourgeois qui avaient pu leur procurer une éducation bien au-dessus de la moyenne, Mme Parizeau et Mme Sicotte-Béique avaient bien autre chose en commun, entre autres des familles très ouvertes et en faveur de l'émancipation féminine... en plus de maris en avance sur leur temps: «Un jour, Mme Casgrain a présenté mon mari en disant: "Voici l'époux de Mme Parizeau." À la dame éberluée qui lui faisait face, Gérard, mon mari, a tout simplement lancé: «Eh oui, madame! Et ce n'est qu'un début.»»

Quant à Mme Sicotte-Béique, ses parents avaient tenu à lui procurer l'éducation supérieure du cours classique malgré les conseils de leurs proches: «Mes tantes disaient toujours à ma mère que pas un homme ne voudrait d'une femme aussi éduquée qui, de plus, mesurait 5'8. Si par-dessus cela, on ajoutait que j'étais suffragette, le comble y était.»

Elle a marié Jacques Béique, un avocat qui l'a encouragée à poursuivre sa lutte. Il était allé à la bonne école, puisque grand-maman Béique avait été là, en 1906, aux côtés de cette pionnière qu'était Marie Gérin-Lajoie. «Le droit de vote, c'était la base, dit Mme Sicotte Béique. Sans droit de vote, on ne peut rien obtenir.»

C'est avec un petit sourire qu'elle se rappelle que, malgré son ouverture d'esprit, son mari avait piqué une belle colère le jour où elle avait osé voter «contre lui»: «Cou' donc, lance-t-elle encore d'un ton ferme, j'avais bien droit à mes opinions!»

Si elles ont bien des expériences en commun, les deux dames partagent aussi une sainte horreur du mot «suffragettes»: «Ce mot a toujours été employé en guise d'insul-

te, pour nous faire apparaître comme des extrémistes», explique Mme Sicotte-Béique.

Qui fut leur plus redoutable adversaire? Les deux dames sont unanimes: «Le Haut-Clergé et surtout Mgr Villeneuve».

En riant, Mme Parizeau ajoute: «Mais je ne me suis jamais confessée d'avoir milité pour les droits de la femme.»

Même si elles se disent étonnées de la rapidité de l'évolution de la société face aux femmes, surtout due selon elles à l'accès pour les femmes à l'éducation, les deux ex-militantes avouent qu'il y a encore du chemin à faire: «On commence à considérer que les femmes sont des êtres humains, dit Mme Parizeau. Mais il y a encore des injustices, plus subtiles. Est-ce que le sommet sera jamais atteint?»

Soudainement, elle fronce légèrement les sourcils: «Égalité, pour moi, ça veut vraiment dire égalité. Ainsi, je n'ai jamais été en faveur de la discrimination positive car je n'ai jamais cru qu'une injustice en corrigeait une autre.» Soudain, elle rit: «Avant longtemps, il va falloir protéger les hommes.»

Si elle se disait «heureuse d'avoir participé à l'évolution de la société», Mme Sicotte-Béique avouait être toute étonnée qu'un organisme féministe qui lui avait demandé de trouver une ancienne photo de suffragettes, l'ait par la suite refusée parce que quelques hommes apparaissaient dans le portrait.

Alors que nous parlions encore évolution sociale, Mme Parizeau a lancé: «Vous savez que j'ai reçu une invitation de l'épiscopat québécois qui célèbre le 50^e anniversaire? Mutine, elle affichait alors la mine satisfaite d'une petite souris qui aurait, à force de patience, réussi à avaler le chat.



Jacqueline Sicotte-Béique, 78 ans: «Nous n'avions même pas le droit d'avoir un carnet de banque.» PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Les vicissitudes de la vie politique au féminin

MICHÈLE OUMET

«Au-delà d'une succession de lois, ce sont les mentalités qui ont le plus évolué depuis que les femmes ont obtenu le droit de vote, affirme Lise Payette, la première femme ministre de la Condition féminine. C'est en comparant ma vie avec celles de ma grand-mère, de ma mère, de ma fille et de ma petite-fille que je constate à quel point les choses ont changé.»

Un changement important se produit en 1964 lorsque les femmes québécoises deviennent des adultes sur le plan juridique, un siècle après leurs consœurs des autres provinces canadiennes. Elles obtiennent entre autres le droit d'être les gardiennes de leurs propres enfants, d'intenter un procès, d'être exécuteur testamentaire et de recevoir un héritage. La signature du mari n'est plus obligatoire si elle veut effectuer des transactions courantes et elle ne doit plus obéissance à son époux.

C'est l'adoption de la fameuse loi 16 qui met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées. «Cette loi n'aurait pas été possible sans Claire Kirkland-Casgrain, souligne la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Denise Créte. Et c'est l'arrivée des femmes en politique qui a permis ce changement.»

À la même époque, l'introduction de la pilule anticonceptionnelle bouleverse le rôle traditionnel de la mère. Les femmes envahissent le marché du travail et le mouvement féministe se radicalise.

Les gains

En 1961, Claire Kirkland-Casgrain devient la première femme députée à l'Assemblée nationale, 20 ans après l'obtention du droit de vote. En 1946, Mary Jackson-Fowler est la première femme diplômée de l'Université McGill en génie mécanique et en 1953, la première Canadienne-française, Mariana Beauchamp-Jodoin, est nommée au Sénat.

Mais ce n'est qu'en 1971 qu'une femme peut être membre d'un jury au Québec, qu'en 1979 que l'on reconnaît le travail des femmes collaboratrices de leurs maris et qu'en 1945 que les femmes obtiennent le droit de recevoir les allocations familiales. Avant cette date, les chèques étaient faits au nom du père. En 1975, la charte des droits et libertés de la personne du Québec reconnaît la discrimination fondée sur le sexe.

«On revient de loin», affirme la présidente de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), Christine Marion.

De très loin même si on prend la peine de relire les conclusions de la Commission Dorion, chargée d'étudier le statut juridique de la femme, et mise sur pied en 1930 par le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau. La Commission recommande que la femme puisse désormais disposer du produit de son travail sans l'autorisation de son mari mais demeure intraitable au chapitre de l'adultère.

Le code civil précise en effet que le mari peut demander la séparation de corps pour cause d'adultère de la femme. Par contre, la femme peut demander la séparation seulement si le mari entretient sa concubine dans la maison commune.

Les commissaires refusent de modifier ces articles du code civil en précisant que «quoi qu'on en dise, on sait bien que la blessure faite au cœur de l'épouse n'est pas généralement aussi vive que celle dont souffre le mari trompé par sa femme». Ce «double standard» sera aboli en 1954. En 1961, les collèges classiques féminins reçoivent leurs premières subventions du gouvernement québécois alors que les collèges masculins en reçoivent depuis 1922. Par contre, les écoles ménagères avaient de tous temps profité de

largesses de l'État. «En 1953, note l'historienne Michèle Jean, 8,1 p. cent des garçons d'âge secondaire poursuivaient un cours classique alors que 0,61 p. cent des filles d'âge secondaire faisaient les mêmes études.»

«En 50 ans, les femmes ont réalisé des gains importants sur les principes mais dans la vie de tous les jours, dans les mentalités, il reste énormément de travail à faire», affirme Christine Marion.

«Domage qu'on ne puisse faire une loi pour changer les mentalités, ajoute Lise Payette. Ma grand-mère par exemple, exerçait une immense influence au foyer. C'est elle qui administrait les finances de la maison. Rien ne se décidait sans elle. Mais dès qu'elle mettait le pied sur le perron, elle n'avait plus de pouvoir. Mon grand-père était le chef de famille et elle devait le respecter.»

«Ma mère par contre, poursuit Lise Payette, a vécu à une époque où les femmes voulaient aller sur le marché du travail. Elle faisait des ménages mais l'argent qu'elle gagnait lui appartenait. Pendant la guerre aussi, je m'installais sur le balcon avec ma soeur et nous comptions le nombre de femmes assises derrière le volant d'une voiture. Lorsque nous en

comptions deux ou trois, c'était beaucoup.»

Pouvoir au féminin

De 1940 à 1975, deux femmes seulement ont été élues à l'Assemblée nationale. En 1976, l'élection de cinq femmes porte ce nombre à sept. Mais, note Lise Payette, «les femmes au pouvoir sont à la merci du conseil des ministres. Si ces derniers ont tendance à être "machos" dans leur vie privée, ces préjugés influenceront leur comportement en politique. Pour me faire comprendre, il fallait que je parle la langue masculine et je suis persuadée que ça n'a pas changé.»

«Les femmes ont le pouvoir qu'elles veulent bien prendre», rétorque Lise Bacon, vice-première ministre et ministre de l'Énergie et des Ressources dans le cabinet Bourassa. On ne devient pas des hommes quand on est au pouvoir et je n'ai pas une attitude masculine.» Mme Bacon a été la deuxième femme à siéger à l'Assemblée nationale en 1973 après Claire Kirkland-Casgrain. Elle a aussi été la première à se représenter après avoir essuyé une défaite électorale.

«Il y a 50 ans, poursuit Lise Bacon, les femmes étaient à la maison. En 1940, lorsqu'elles ont obtenu le droit de vote, elles ont dû faire comprendre aux hommes qu'elles avaient aussi leur place. Aujourd'hui, on peut sourire mais c'est là que ça a commencé.»

En 1973, alors qu'elle est ministre d'État aux Affaires sociales, Lise Bacon défend, devant ses collègues, le dossier des garderies. Deux ans plus tard, en 1975, c'est à titre de ministre des consommateurs, des coopératives et des institutions financières, qu'elle modifie la loi qui obligeait les femmes à obtenir la signature de leur mari pour adhérer à un syndicat.

Mme Bacon a fait des choix difficiles. Dès l'âge de 21 ans, elle décide qu'elle fera de la politique mais, constate-t-elle alors, la maternité est difficilement conciliable avec ses ambitions. «Je n'aurais pas fait la même carrière si j'avais eu des enfants. Il ne faut quand même pas se raconter d'histoires.»

«Il existe aujourd'hui un certain plafonnement dans la cause des femmes, croit Lise Bacon. On a cessé de lutter comme si les femmes étaient fatiguées. Ça prendra encore des années avant que les femmes puissent se dire qu'elles peuvent enfin se reposer et je n'ai pas l'impression qu'il y a une relève.»

Pour Lise Payette, «les hommes restent nos partenaires amoureux et ça complique les choses. Notre discours est clair mais dans la pratique... c'est moins évident.»



TASCHEREAU.—Ne t'arrête donc pas devant les étalages!

Fonds Albéric Bourgeois. (Collections de la BNQ).

un projet de loi autorisant le vote des femmes



Gaspard Fauteux, député libéral de Montréal-Sainte-Marie. 1934. En 1950, il devenait lieutenant-gouverneur du Québec.



Edgar Rochette, député libéral de Charlevoix-Saguenay. 1935.



Frédérick Arthur Monk, député de l'Action libérale nationale dans Jacques-Cartier. 1936.



Joseph-Grégoire Bélanger, député de l'Action libérale nationale, puis de l'Union Nationale dans Montréal-Dorion. 1938.



Pierre-Auguste Lafleur, député conservateur puis unioniste de Montréal-Verdun. 1939.



J.-Adélard Godbout, député libéral de l'Islet et premier ministre du Québec. 1940.



La différence des sexes entraîne la différence des fonctions sexuelles et la différence des fonctions sociales. Le prétendu «droit» de suffrage n'est qu'une forme des fonctions, des charges sociales qui incombent à l'homme, soit à cause de sa conformation physique ou mentale, soit, surtout, à cause de sa situation et de ses devoirs de chef de famille.

— Henri Bourassa,
Le Devoir, 30 mars 1918

Bâtons dans les roues pour les candidates

LILIANNE LACROIX

«Pendant des années, on a répété que les femmes ne s'intéressaient pas à la politique et ne votaient pas. C'est ce que j'ai appris moi-même. Mais la réalité est toute autre.»

Docteure en science politique et professeure à l'Université Concordia, Chantal Maillé s'est penchée pendant des années sur l'attitude des femmes face à la politique.

«Contrairement au mythe qui a été véhiculé pendant des années, il semble que les femmes, dès qu'elles ont eu le droit de vote, l'ont massivement utilisé, à compter de 1921 au fédéral et de 1944 au provincial. Il semble même qu'en 1921, 90 p.cent des femmes inscrites sur les listes électorales se sont prévalu de leur droit de vote. De plus, à travers les années, les femmes ont semblé exercer ce droit de vote avec une assiduité qu'on ne soupçonnait pas jusqu'à présent.»

Certains seront aussi étonnés d'apprendre que le nombre d'abstentionnistes semble plus élevé chez les hommes que chez les femmes (12 p.cent contre 9,3 p.cent dans une étude de 1965, une différence qui est confirmée plus tard en 1974 lors d'un nouveau sondage). D'après l'enquête de 1974, les femmes utilisent plus leur droit de vote que les hommes et cela aux deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, et plus de femmes que d'hommes sont allées voter à toutes les élections.

Quelle logique les autorités de l'époque avançaient-elles pour favoriser le suffrage féminin au fédéral et l'interdire au provincial: «La participation des femmes québécoises au vote fédéral était alors vue

comme un moyen possible de contourner les effets pervers du vote féminin des autres provinces non-catholiques, explique Mme Maillé. Mais au Québec, le vote devait, selon eux, rester une chasse gardée masculine.»

Si les femmes participent autant que les hommes au moment du vote, si elles sont souvent aussi actives dans les partis, elles s'engagent toutefois moins à titre de candidates. En 1988, aux élections fédérales, 86 Québécoises posaient leur candidature contre 300 hommes, et la moitié d'entre elles défendaient les couleurs d'un parti marginal et n'avaient aucune chance d'être élues.

«Si les femmes participent de façon aussi significative aux élections, il faut penser que leur absence dans les postes de pouvoir n'est pas le simple produit d'une absence d'intérêt pour la chose politique, mais bien qu'elle serait davantage attribuable à une série d'obstacles sociaux et idéologiques, avance Mme Maillé. Saviez-vous que les premières femmes élues à l'hôtel de ville de Québec ne l'ont été qu'en 1985. A mon avis, beaucoup sont intéressées à la politique, mais se font mettre des bâtons dans les roues. Les politiciens, surtout les plus âgés, ont encore peur du «complot féministe». Heureusement, les femmes semblent avoir la sympathie des plus jeunes.»

Selon Mme Maillé, on donne souvent à la politique un sens beaucoup trop restreint: «Ça n'est pas d'hier que les femmes s'intéressent à la politique, mais souvent elles ont limité leur action à des lieux moins formels. On retrouve des femmes en majorité sur les comités de parents par exemple. Ça n'est pas de la politique, ça?»

Les Saintes Écritures, la théologie, la philosophie antique, la philosophie chrétienne, l'histoire, l'anatomie, la physiologie, l'économie politique et la psychologie féminine s'accordent à reconnaître que la place de la femme est non pas l'arène politique mais le foyer.

— J.J. Denis
devant la Chambre des communes en 1918

Trois ans pour 50 heures de fête

Depuis trois ans, l'organisme Femmes en tête prépare la grande célébration du 50^e anniversaire du vote féminin. Une célébration qu'on veut mémorable et qui se concentrera principalement le week-end prochain.

Un forum baptisé «Les 50 heures du féminisme» et qui se déroulera de vendredi à dimanche soir fera d'abord le point sur la situation actuelle de la femme. Avec 250 activités, ateliers, conférences, panels, tables rondes auxquelles s'ajouteront même des activités culturelles, on y abordera différents thèmes féminins, de l'obsession de la minceur au syndrome pré-menstruel, en passant par l'utilisation du pouvoir, l'action bénévole et la pauvreté féminine. Pour l'occasion, le Théâtre à la carte présentera même une pièce sur le droit de vote.

Comme le temps est tout de

même à la fête, on a prévu pour samedi soir un immense spectacle intitulé «Femmes en tête d'affiche» qui sera présenté à l'Aréna Maurice-Richard et qui regroupera des grands noms féminins du monde du spectacle québécois d'hier et d'aujourd'hui. Se retrouveront donc sur la même scène les Pauline Julien, Jo Bouchard, Lucille Dumont, Louise Portal, France Castel, Clémence Desrochers, Renée Claude, Louise Forestier, Marie-Claire Séguin, Margie Gillies...

Les comédiennes seront elles aussi à l'honneur puisqu'on retrouvera dans une dramatique sur le droit de vote Michèle Rossignol, Luce Guibault, Catherine Bégin, Angèle Coutu, etc...

Enfin, soulignons que vendredi, les Éditions Remue-Ménage présenteront un bilan du féminisme réalisé par 180 groupes de femmes.

Il y a encore parmi nous un certain nombre de gens qui ont eu une mère, une vraie mère, qui ont une femme, une vraie femme, qui ont des filles dont ils veulent faire de vraies mères et de vraies femmes. Ceux-là n'ont pas le droit de laisser une bande de politiciens en quête de malsaine popularité, avilir leurs mères, leurs sœurs, leurs femmes et leurs filles au contact des détraquées et des émancipées qui ont entrepris de consommer la déchéance morale de la femme et la désorganisation de l'ordre social.

— Henri Bourassa,
Le Devoir, mars 1918

Comment 3 hommes voient l'évolution du féminisme

JULES BÉLIVEAU

D'emblée, Jean-Paul Desbiens, Bernard Fortin et Jacques Racine reconnaissent que l'obtention du droit de vote pour les femmes au Québec, il y a 50 ans, mérite d'être saluée comme une victoire remarquable. Tout en se réjouissant eux aussi de l'évolution positive du dossier de la condition des femmes depuis 1940, chacun émet cependant des commentaires qui ressemblent, du moins par moments, à des bémoins.

Pour le sociologue Jacques Racine, vice-recteur à l'université Laval, bien qu'il existe encore des blocages à certains endroits, ce dossier «a certainement progressé dans le sens d'une prise de conscience de la capacité d'accès des femmes à différents postes, différentes carrières, différents modes de vie». Mais comme toute progression au chapitre de la recherche de l'équité ou du respect des droits humains, les victoires remportées par les femmes «ne sont jamais définitives et sont toujours à reprendre».

M. Racine veut bien parler de conquêtes lorsqu'il aborde un dossier comme celui de la condition des femmes. Mais il est rapidement manifeste qu'il ne tient rien pour acquis ou pour immuable.

«Dans un domaine comme celui-là, dit-il, il me semble qu'au fur et à mesure qu'on progresse, on apprend à étudier plus à fond ce que l'on recherchait, à le resituer et à se réajuster. Après avoir acquis quelque chose, on se rend compte que ce n'est pas complètement ce que l'on recherchait. C'est une démarche qui est continue.»

Dans la quête d'équité à laquelle les femmes sont constamment obligées de se livrer, M. Racine souligne que, dans plusieurs champs de l'activité humaine, seules des «héroïnes» peuvent effectuer des brèches par où pourront passer plus tard d'autres femmes.

Pas similitude

M. Fortin, président du Conseil de la famille, estime comme M. Racine que l'égalité entre les sexes ne doit pas se traduire par la similitude des femmes et des hommes.

«Ce qui me fascine encore dans le discours sur le pouvoir et l'égalité, souligne d'ailleurs M. Fortin, c'est qu'on n'a jamais essayé de définir ce que signifie le mot 'égalité'. Veut-on dire par là 'similitude' ou 'complémentarité véritable' selon les charismes particuliers des femmes et des hommes? Je pense que nous aurions là une

bonne discussion de société à faire.»

M. Fortin n'hésite pas à dire que l'obtention du droit de vote des Québécoises, tout important soit-il, ne doit pas cacher le fait qu'il reste encore aujourd'hui un bon nombre de points sombres dans le dossier de la condition des femmes.

Il souligne notamment que beaucoup d'hommes ne sont pas encore adaptés au fait, par exemple, que leur femme travaille comme eux à l'extérieur de leur foyer et qu'ils doivent maintenant assumer une part des tâches ménagères de la maison.

Jean-Paul Desbiens affirme de son côté que dire que le dossier de la condition féminine a évolué positivement depuis 50 ans est «une banalité ou une lapalissade». Il soutient toutefois que ce qui a suivi l'obtention du droit de vote des femmes au Québec, particulièrement depuis une vingtaine d'années, «n'est pas uniquement bénéfique».

Ne pas confondre

Le directeur général du campus Notre-Dame-de-Foy et ex-collaborateur de La Presse s'en prend notamment au mouvement féministe, auquel il reproche certains excès. Mais au fil de ses propos, il se fait fort de ne pas con-

fondre toutes les femmes au mouvement féministe.

Il dit par exemple: «Le jugement des femmes sur les êtres, que ces êtres-là soient hommes ou femmes, est généralement plus sûr que celui des hommes.»

M. Desbiens se dit favorable, et depuis longtemps, à la libération des femmes. Cela ne l'empêche pas de souligner que «le féminisme systématique — ou, si vous voulez, théologique — et ses excès ont entraîné certains effets qui sont pour l'instant négatifs ou déplorables».

Et il ajoute: «Je pense par exemple à la division des sexes, à l'espèce de polarisation ou à l'hostilité qui se manifeste entre les hommes et les femmes. Si on pense — ce n'est pas très drôle de rappeler cela mais tout le monde l'a à l'esprit — à ce qui s'est passé après le drame de Polytechnique, il y a eu à ce moment une espèce de tentative de récupération maladroite de cette tragédie par certaines féministes qui n'ont aidé en rien à éclairer la situation ni non plus à l'expliquer.»

Parmi ce qu'il décrit comme des excès du féminisme systématique, M. Desbiens relève également «cette espèce de volonté de féminiser la grammaire rétroactivement». À ce sujet, il ne se montre pas moins sévère. «Il y a de la bêtise là-dedans», dit-il.

Vivre avec une femme politique...

MICHÈLE OUMET

«Lorsque j'accompagne Liza dans une soirée politique, je me retrouve souvent avec les femmes de ses collègues», raconte mi-moqueur Michel Hébert, le mari de Liza Frulla-Hébert, ministre des Communications à Québec. «Et on ne parle pas chiffons», précise-t-il.

Lorsque Pauline s'est présentée à la course à la chefferie en 1985, j'ai accepté de jouer le rôle du prince consort, explique de son côté Claude Blanchet, le mari de la députée péquiste et ex-ministre dans le cabinet Lévesque, Pauline Marois. Dans le milieu politique, on m'appelle parfois M. Marois.

Michel Hébert et Claude Blanchet vivent tous deux avec une femme impliquée dans la politique active et exposée aux aléas de la vie publique. Pour Michel Hébert, pharmacien, l'expérience est récente. Elue pour la première fois députée le 25 septembre 1989, Liza Frulla-Hébert a été presque aussitôt nommée ministre. Quant à Claude Blanchet, PDG du fonds de solidarité de la FTQ, il fait figure de vétéran. Sa femme a été élue députée pour la première fois en 1981.

Michel Hébert a dû faire des compromis. Il a quitté la gérance d'une pharmacie à

grande surface pour devenir simple employé. «Une question de disponibilité», précise-t-il. Un grand fils de 16 ans, les devoirs, les leçons, les activités de fiston, les repas, les réunions de parents, une magnifique maison à Outremont, tout cela demande du temps et de l'organisation. C'est lui, le mari, qui voit à la bonne marche de la logistique domestique.

«J'ai toujours été plus disponible que ma femme, explique M. Hébert. Liza a travaillé pendant sept ans pour la brasserie Labatt comme directrice du marketing et les heures étaient longues. Mes tâches n'ont donc pas doublé parce que ma femme est devenue ministre.»

«Liza a toujours eu un travail 'glamour' tandis que moi, en arrière d'un comptoir de pharmacie, je donne un service. Mon ego mâle n'en souffre pas. Je suis fier de ma femme.»

Claude Blanchet aussi est fier de sa femme. Parents de quatre enfants âgés de 4 à 10 ans, les Marois-Blanchet se sont organisés une vie où l'imprévu n'a pas de place. Une gouvernante, Magalie, présente 24 heures sur 24, voit à la bonne marche de la maison. Pauline Marois a eu son premier enfant au moment où elle était directrice de cabinet de la ministre Lise Payette. Elle était députée lorsqu'elle a accouché de son deuxième, ministre de la main-d'œuvre pour le troisième, et candidate à la chefferie pour le petit dernier.

Lorsque Mme Marois siège à l'Assemblée nationale, c'est le mari qui s'occupe des enfants: les devoirs, le bain, les déjeuners, l'école. Il accepte aussi à l'occasion de jouer les «maris de service». «J'ai beaucoup de réticences à me plier aux exigences de l'image. Pour la course au leadership, j'étais d'accord. J'ai donné à Pauline tout le support moral dont elle avait besoin.»

Lui aussi s'est retrouvé, à quelques occasions, l'un des rares maris en présence des épouses lors de certaines réunions politiques. «Je n'ai pas de problème avec ça, affirme-t-il. Ça m'a permis de découvrir l'influence des conjointes sur leurs époux.»

Pauline Marois consulte régulièrement son mari. «Je possède une bonne connaissance des milieux syndical et financier, explique Claude Blanchet. Je lui dis ce que je pense.» Michel Hébert aussi conseille sa femme mais il est déçu. «Je croisais que je serais plus impliqué. Son agenda est telle-

ment serré que j'ai de la difficulté à la suivre. Elle travaille tout le temps. Je suis toujours un pas en retard.»

Et les collègues, les amis? Que pensent-ils de ces couples non traditionnels? Est-ce que ces hommes vivent dans l'ombre de leurs femmes? Se sentent-ils frustrés? «Je me fous éperdument de l'opinion des autres, répond Claude Blanchet avec aplomb. Je ne ressens aucune frustration. Dans un party, par exemple, Louis Labege se fait servir par sa femme. Jamais je n'imaginerais Pauline m'apportant mon assiette.»

Par contre, ce qui préoccupait le plus Michel Hébert au début de cette aventure politique, c'était l'impact du travail de sa femme sur leur relation de couple. «J'avais lu dans un journal les réflexions d'un ancien député péquiste qui affirmait que, pour être en politique, il fallait être célibataire, divorcé ou homosexuel, raconte-t-il. Je craignais que l'implication de Liza en politique active ne crée des frictions et du stress.»

Claude Blanchet par contre n'est pas inquiet. «Du temps, ça se gère. Ça ne me faisait pas peur. Reagan a mené les États-Unis à 35 heures semaine. Il y a toujours moyen de planifier ses horaires pour trouver du temps à soi.»



Michel Hébert, le mari de Liza Frulla-Hébert, ministre des Communications à Québec.

PHOTOS PAUL-HENRI TALBOT, La Presse



Claude Blanchet, le mari de Pauline Marois, député du Parti québécois et ex-ministre dans le gouvernement Lévesque.

Une multitude de structures d'encadrement

MARIE-CLAUDE LORTIE

«D'années les femmes ont appris une chose très importante: qu'elles étaient capables de s'organiser», lance Ginette Busque, vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF).

C'est bien le moins qu'on puisse dire. Depuis l'époque des suffragettes, les Québécoises se sont créées un réseau de groupes de pression, d'organismes de service et de groupes communautaires pour répondre à leurs besoins spécifiques et qui, en 1983, ne comptait pas moins de 1500 organisations, précise Christine Marion, présidente de l'Association féminine d'éducation et d'avancement social.

Le Québec a vu naître des centres de femmes, des centres de santé des femmes, des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, des maisons d'hébergement pour femmes battues, pour n'en citer que quelques-uns. On a aussi vu apparaître des organismes tels que le Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi, la Société Elizabeth Fry, qui vient en aide aux femmes ayant des démêlés avec la

justice, par exemple. Ou encore le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. Des groupes de femmes chrétiennes, de femmes autochtones ont aussi été mis sur pied. Le Collectif des femmes immigrantes a en outre été fondé au début des années 1980 pour donner voix au chapitre aux femmes issues des minorités ethniques et des minorités visibles.

Plusieurs organismes se sont aussi regroupés autour de besoins communs, comme Relais-femmes, qui offre des services aux groupes de femmes qui ont besoin d'étoffer leurs revendications et leurs interventions. Des groupes de femmes et des comités de femmes au sein d'organismes plus vastes se sont aussi ralliés autour de sujets précis. Comme la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit, par exemple. Ou encore Femme en tête, le collectif qui coordonne les festivités du 50^e.

Les années 70 et 80 ont donc vu les groupes communautaires foisonner. On va y demander de l'aide, rire, plâtrer, pleurer sur une épaule, se rendre compte qu'on n'est pas toute seule à vivre toutes sortes de problèmes. Impossible de les nommer et de les décrire tous. Ils sont partout. Une

majorité est installée à Montréal, mais le Québec en compte dans toutes ses régions.

En plus d'offrir des services, plusieurs groupes de femmes font aussi des pressions politiques. Comme les Cercles des fermières, dont le premier est né à Chicoutimi, en 1915. Le Québec compte 850 cercles aujourd'hui, installés partout. Ils réunissent plus de 60 000 femmes, affirme la présidente du regroupement, Noëlla Huot. Elle tient à préciser que seuls quelques cercles isolés se sont opposés au droit de vote en 1940.

Groupes de pression aussi, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'AFEAS — fusion de l'Union catholique des femmes rurales et des Cercles d'économie domestique, un organisme citadin — sont nés en 1966.

La FFQ réunit 110 groupes de femmes de tous les genres. Du Y des femmes à la Fédération des services communautaires juifs, en passant par la Fédération des agricultrices, explique sa présidente, Denise Crête, qui estime rejoindre 110 000 femmes.

L'AFEAS regroupe 30 000 membres individuels, qui n'ont pas d'autres avenues pour s'exprimer, comme des travailleuses non

syndiquées ou des femmes qui travaillent à la maison, explique sa présidente, Mme Marion.

Plusieurs de ces groupes vivent actuellement de sérieuses difficultés financières. Surtout depuis le dernier budget fédéral. Pour pouvoir survivre, celles qui travaillent doivent jongler avec les programmes de développement de l'emploi, les dispositions du régime d'assurance-chômage ou encore les subventions de projets, explique Françoise David, coordinatrice du regroupement des centres de femmes du Québec.

Paradoxalement, l'accession des femmes au marché du travail est l'une des causes des problèmes financiers de plusieurs groupes de femmes. Avant, il était moins difficile de recruter des bénévoles. Aujourd'hui, les travailleuses ont moins de temps à donner pour oeuvrer au sein de tels organismes, explique Mme Huot des cercles des fermières.

En outre, en 1973, deux organismes ont été mis sur pied pour conseiller les gouvernements sur les dossiers spécifiquement féminins: le Conseil du statut de la femme à Québec et le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, à Ottawa.

La route est encore longue



MARIE-CLAUDE LORTIE



Ce qu'il reste à faire? Eh bien il va falloir que la société accepte ce que les femmes sont devenues. Que l'égalité sur papier devienne réalité, c'est-à-dire l'égalité économique et la disparition du demi-siècle d'écart entre les hommes et des femmes: elles sont rendues au 21^e siècle, ils cherchent encore des femmes de l'époque de leurs mères.

Voilà sommairement comment Marie Lavigne, historienne, présidente du Conseil du statut de la femme, envisage le chemin qui devra être parcouru avant de célébrer à nouveau l'anniversaire du droit de vote. Une fois qu'on aura fêté le 50e, le 25 avril.

La Presse a interrogé plusieurs leaders féministes à ce sujet. Presque à l'unisson, toutes ces femmes ont d'abord laissé échapper un long soupir, avant de reprendre leur souffle en souriant: un bon bout de chemin a déjà été parcouru, mais la route est encore longue et les étapes à franchir nombreuses. Encore plus pour les femmes immigrantes ou membres de minorités visibles, qui ont hérité d'une double forme de discrimination.

«C'est effrayant tout ce qu'il

reste à faire. On a encore des grosses bouchées à prendre. Des sujets? La pauvreté des femmes, l'équité salariale, les services de garde, 50 p. cent de femmes à l'Assemblée nationale, la violence, la participation des femmes au foyer, au régime des rentes. En voulez-vous d'autres?», lance Noëlla Huot, présidente du Cercle des fermières.

Mère de 13 enfants — «son plus beau défi» — dont neuf filles «toutes des féministes» et quatre garçons «qui ont appris jeunes à se faire chauffer les oreilles», Mme Huot s'emballait en parlant de sa famille, mais se renfrogne en parlant de la société. «On dirait que les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Et ces pauvres sont des femmes, de plus en plus.» La batailleuse n'a cependant pas du tout l'air découragée. «Il faut pas! L'ouvrage est pas fini.»

«Vous allez écrire un article sur ce qu'il nous reste à faire? Un seul article?» lance en riant Ginette Busque, vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF).

«Eh bien je crois que les 50 dernières années nous ont montré qu'on était capables de s'organiser. Maintenant, il faut s'attaquer aux gros morceaux. L'équité salariale, la revalorisation du travail des femmes, la conciliation de la famille et du travail rémunéré. Pour ça il va falloir changer la mentalité de nos nouveaux gou-

rous, les gens d'affaires», continue-t-elle.

Selon Mme Busque, durant les prochaines années, le mouvement des femmes québécoises devra s'internationaliser et se préoccuper d'environnement. Mais l'un des défis les plus importants sera celui que posent les nouvelles technologies de reproduction, un domaine encore obscur. «Les femmes devront faire face à de nouveaux rapports avec la maternité et voir si elles veulent de ces nouvelles maternités», explique la vice-présidente du CCCSF.

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) demande carrément un moratoire sur ce dossier pour réfléchir sur son incidence, explique sa présidente Christine Marion. «On fait des recherches sur les moyens de créer des bébés dans des éprouvettes mais en fait on autant pour trouver les causes de l'infertilité chez les femmes? C'est moins spectaculaire mais ce serait moins risqué, non?», demande-t-elle.

Denise Crête, présidente de la Fédération des femmes du Québec, opine dans le même sens. «Il va falloir sérieusement s'occuper des nouvelles technologies de reproduction. On commence à peine à y travailler», explique-t-elle.

Mais il y aura aussi l'avortement, «un dossier qui a avancé mais qui est en train de reculer», l'humanisation de l'accouchement et les sages-femmes, des questions qui progressent mais

qu'on va devoir suivre à la semelle «parce que ce ne sont sûrement pas les médecins qui vont nous aider». Selon Mme Crête, il ne faut surtout pas oublier que, quand on parle des acquis, on parle aussi de fragilité. Aucun sujet ne devra être mis de côté.

Christine Marion de l'AFEAS souligne d'ailleurs que même si elle est maintenant acquise, la loi 146 sur le partage des biens entre époux devra être expliquée et défendue. Les femmes devront en outre prendre leur place dans le processus de réformes des normes minimales du travail, clé de voûte de la démarche vers l'égalité économique.

D'autres féministes rappellent aussi que les femmes n'ont toujours pas accès à la prêtrise et à plusieurs postes religieux. Que la pornographie et le sexisme dans les médias restent d'actualité.

Il reste aussi beaucoup à faire auprès des filles dans les écoles pour qu'un nombre plus grand d'entre elles se dirigent vers des métiers non-traditionnels, vers des carrières, ajoute Mme Marion. Des études effectuées par l'association ont démontré que beaucoup de jeunes femmes croient encore au prince charmant, précise-t-elle.

Pour les femmes immigrantes, ou membres de minorités visibles, les mêmes défis s'imposent, en plus de quatre grandes revendications qui les concernent plus particulièrement, explique Aoura Bizzari, présidente du Collectif

des femmes immigrantes. Il s'agit d'obtenir l'équité raciale, d'avoir un accès «véritable» à l'apprentissage du français, de trouver des emplois et de pouvoir prendre part aux décisions. «Nous sommes en train de faire une indignation de comités de consultation. Maintenant nous voulons être là où les décisions se prennent, surtout celles qui nous concernent», explique Mme Bizzari.

Mais au-delà de ces revendications concrètes, une autre bataille devra encore être gagnée, continue-t-elle. Celle de faire de la réalité de ces femmes partie intégrante des préoccupations du mouvement féministe québécois. Le collectif s'est dissocié des festivités du 50e parce que justement, en nommant Lise Payette présidente du comité d'honneur, on ne s'est pas rendu compte qu'on «insultait» les immigrantes. Mme Payette a réalisé le documentaire Disparaitre, un essai télévisé sur la dénatalité dont la façon de traiter l'immigration a semé la controverse.

Mais il n'y a pas que les immigrantes qui devront réclamer leur place au sein des instances décisionnelles. Selon Marie Lavigne, la société devra comprendre que même s'il y a quelques femmes dans des postes bien en vue, elles

sont toujours loin du pouvoir. «On met un petit nombre de femmes en évidence, ce qui crée une illusion et justifie l'inaction. Pourtant, seulement 8 p. cent des cadres à la fonction publique sont des femmes, un lieu qui devrait pourtant donner l'exemple. On est loin d'être partout», explique-t-elle.

Il reste donc énormément de choses à faire et pendant que ces dossiers seront débattus, que la lutte à la discrimination et au sexisme se déroulera sur la place publique, beaucoup de chemin devra aussi être parcouru individuellement, à la maison, au travail.

«Nous allons devoir arrêter de nous dire que ce sont les autres qui vont régler nos problèmes. Des études montrent que les femmes qui travaillent à l'extérieur reviennent à la maison pour travailler encore 3h20 en moyenne, contre 1h20 pour les hommes. Comment repenser le travail si c'est encore ça la réalité. Le cœur du problème, il est donc privé... Et ce sont des choses dures à changer parce qu'elles touchent les individus de très près», explique Mme Lavigne.

«Nous sommes entrées dans une période pas claire parce que c'est toute la vision des rapports entre hommes et femmes qui est appelée à se transformer. Les hommes peuvent aussi être le moteur de changements, continue la présidente du CSF. Il va falloir qu'ils bougent. Nous ne pouvons pas continuer à fonctionner avec 50 ans d'écart. On a tous à gagner d'une nouvelle complicité. Mais pour tout ça, on n'a pas de recette.»

La Grèce a attendu plus de 2500 ans

PIERRE GINGRAS



La Grèce, berceau de la démocratie en Occident? De la parole au geste, le chemin est parfois bien long.

Entre l'époque où Clithène tenta d'instaurer un gouvernement de type démocratique dans la Cité et l'année où le parlement grec permettait aux femmes de voter, il s'est écoulé pas moins de... 2500 ans.

Dans la Grèce antique et jusqu'à une époque assez récente de la civilisation, le genre du mot démocrate a toujours été masculin. Les esclaves et les femmes n'avaient pas de voix au chapitre à Athènes. Jusqu'au siècle dernier, tous les mouvements religieux, les révolutions, la revendication de certains droits du peuple, même durant le faste culturel de la Renaissance, étaient tous orientés vers les droits de l'homme, au masculin, encore une fois.

Selon un document des Nations-Unies sur le sujet, lorsque les philosophes, ou encore les constitutions faisaient référence aux droits et libertés des individus, à l'égalité des peuples ou plus simplement, aux droits «humains», les femmes ne «faisaient jamais partie du portrait». «Les personnes sans droits devant la loi sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les déficients mentaux», peut-on lire dans le code de Napoléon rédigé en 1804.

Si les premiers mouvements de revendications en faveur du vote des femmes sont survenus presque à la même époque, vers les années 1850, en Scandinavie et aux États-Unis, la résistance fut souvent très hostile et parfois même violente.

Il fallut attendre encore une quarantaine d'années avant qu'un premier pays, la Nouvelle-Zélande, accorde à ses citoyennes le droit de vote. C'était en 1893. L'Australie emboîta le pas en 1902, suivie quelques années plus tard par la Finlande, la Norvège, le Danemark et l'Islande. Au Canada et aux États-Unis, la date mémorable fut inscrite en 1920.

Jusqu'à la fin de la dernière Grande Guerre, le mouvement d'affranchissement fut relativement lent. En 1945, seulement 31 pays permettaient aux femmes de voter. Le processus d'émancipation s'est accéléré par la suite, si bien qu'en 1985, le suffrage féminin était devenu une réalité presque partout.

Il faut remarquer cependant qu'en Europe, il aura fallu patienter jusqu'en 1971 pour que le droit de vote féminin devienne une réalité en Suisse, jusqu'en 1976 au Portugal et encore huit ans de plus au Lichtenstein.

On se rend compte qu'en moyenne, une fois qu'un régime

démocratique fut instauré dans un pays, les femmes ont dû attendre encore 47 ans avant de pouvoir se rendre aux urnes.

Aujourd'hui, toujours selon les rapports des Nations-Unies, le Koweït reste l'un des rares pays encore farouchement opposés au vote des femmes. On souligne toutefois que cette question n'est pas à l'ordre du jour dans la quarantaine de pays encore sous la botte militaire.

À l'heure actuelle, souligne l'organisme international, environ la moitié des pays du monde ont suspendu ou limitent encore le processus électoral universel. Là-bas non plus, on ne parle pas du vote des femmes.

Le vote des femmes dans le monde

1883	Nouvelle-Zélande
1902	Australie
1906	Finlande
1913	Norvège
1915	Danemark — Islande
1917	URSS
1918	Australie
1919	Tchécoslovaquie — Luxembourg — Hollande — Pologne — Suède
1920	Canada — États-Unis
1922	Irlande
1924	Mongolie
1928	Allemagne — Royaume-Uni
1929	Equateur
1930	Afrique du Sud (population blanche)
1931	Espagne — Sri Lanka
1932	Bésil — Thaïlande
1934	Cuba — Turquie — Uruguay
1935	Birmanie
1938	Bulgarie — Philippines
1942	République dominicaine
1945	France — Guatemala — Hongrie — Indonésie — Japon — Panama — Trinidad et Tobago
1946	Bénin — Italie — Libéria — Roumanie — Yougoslavie
1947	Argentine — Malte — Togo — Venezuela — Vietnam
1948	Belgique — Israël — Corée du Sud — Corée du Nord
1949	Chili — Costa Rica — Indes — Syrie
1950	Barbades — El Salvador
1951	Népal
1952	Bolivie — Grèce
1953	Chine — Jamaïque — Mexique
1954	Colombie
1955	Éthiopie — Ghana — Nicaragua — Pérou
1956	Cameroun — République centrafricaine — Tchad — Congo — Égypte — Gabon — Guinée — Côte d'Ivoire — Mauritanie — Laos — Madagascar — Mali — Niger — Pakistan — Sénégal — Soudan — Tunisie — Haute-Volta
1957	Haïti — Honduras — Liban — Malaysia
1958	Albanie — Algérie — Irak — Somalie
1959	Chypre — Maurice — Maroc
1960	Nigéria — Zaïre
1961	Burundi — Gambie — Paraguay — Rwanda — Sierra Leone — Tanzanie
1962	Ouganda
1963	Iran — Kenya — Libye
1964	Afghanistan — Malawi — Zambie
1965	Bostswana — Singapour
1966	Guyane — Lesotho
1967	République démocratique du Yémen
1968	Swaziland
1970	Fidji
1971	Suisse
1972	Bangladesh
1974	Jordanie
1976	Portugal
1984	Lichtenstein

«Elles ne revendiquent plus, elles prennent»

MARIE-CLAUDE LORTIE

Elles n'étaient pas nées quand les Québécoises ont obtenu le droit de vote. Leurs mères étaient encore des enfants. Aujourd'hui elles ont 20, 30 ans. Plusieurs de leurs aînées croient qu'elles prennent tout pour acquis. Souvent, elles refusent de se dire féministes. Où est donc la relève? Un peu partout en fait.

«Leurs valeurs sont celles du féminisme, mais le mot leur fait peur. Elles craignent les stéréotypes, qu'on les voit comme des mal baisées, anti-hommes et qu'elles soient rejetées. Elles ne sont pas attirées par le pouvoir et ont tendance à aller vers des domaines où elles n'auront pas à jouer des coudes. Il reste encore à leur expliquer que le pouvoir, c'est la capacité d'agir» explique Micheline De Séve. Professeur de science politique à l'UQAM, c'est ce qu'elle a pu constater en parlant avec ses étudiantes, durant le dernier trimestre notamment, alors qu'elle donnait un cours sur les femmes et la politique.

«Moi je n'ai pas peur du mot. Je suis féministe. Mais je sais que beaucoup de filles de mon âge ne pensent pas comme ça. Elles associent le terme à un mouvement radical qu'elles n'aiment pas»,

explique José Perron, 23 ans, étudiante.

«Mais nous, les jeunes femmes, menons notre petit combat chemin faisant. Nous sommes plus libérées, plus conscientisées que nos aînées l'étaient à notre âge mais nous sommes moins organisées. C'est peut-être pour ça qu'on donne l'impression de tout prendre pour acquis», continue-t-elle.

«Celles qui ont 20 ans aujourd'hui sont d'accord avec les vieilles revendications sauf qu'elles ne revendiquent plus, elles prennent», lance Denise Crête, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Ginette Busque, vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) croit qu'à 20 ans, les femmes sont encore trop préoccupées par la mise en marche de leur vie individuelle pour s'engager collectivement. Elles en sont encore à terminer leurs études, à chercher un emploi, à esquisser leur vie avec des hommes, à faire des choix personnels.

Selon Marie Lavigne, historienne et présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), certaines périodes historiques sont plus propices à l'action collective organisée que d'autres. Les femmes de 20 ans sont assez armées, outi-

lées pour lutter individuellement. Mais elles réagissent collectivement quand leurs droits acquis sont remis en question. Comme le droit à l'avortement par exemple. Les membres du mouvement pour le libre-choix sont jeunes, constate Mme Lavigne.

Un facteur très important risque toutefois de ralentir la marche vers l'égalité: le manque d'espace pour les jeunes sur le marché du travail. Un facteur qui risque de retarder l'accès à l'égalité économique. Une étude récente du CCCSF démontre que durant les années 1980 la pauvreté s'est féminisée. Les jeunes mères seules sont les plus durement touchées.

Le CCCSF effectue actuellement un sondage auprès des jeunes femmes pour connaître leurs attitudes, leurs préoccupations, et orienter de nouvelles recherches.

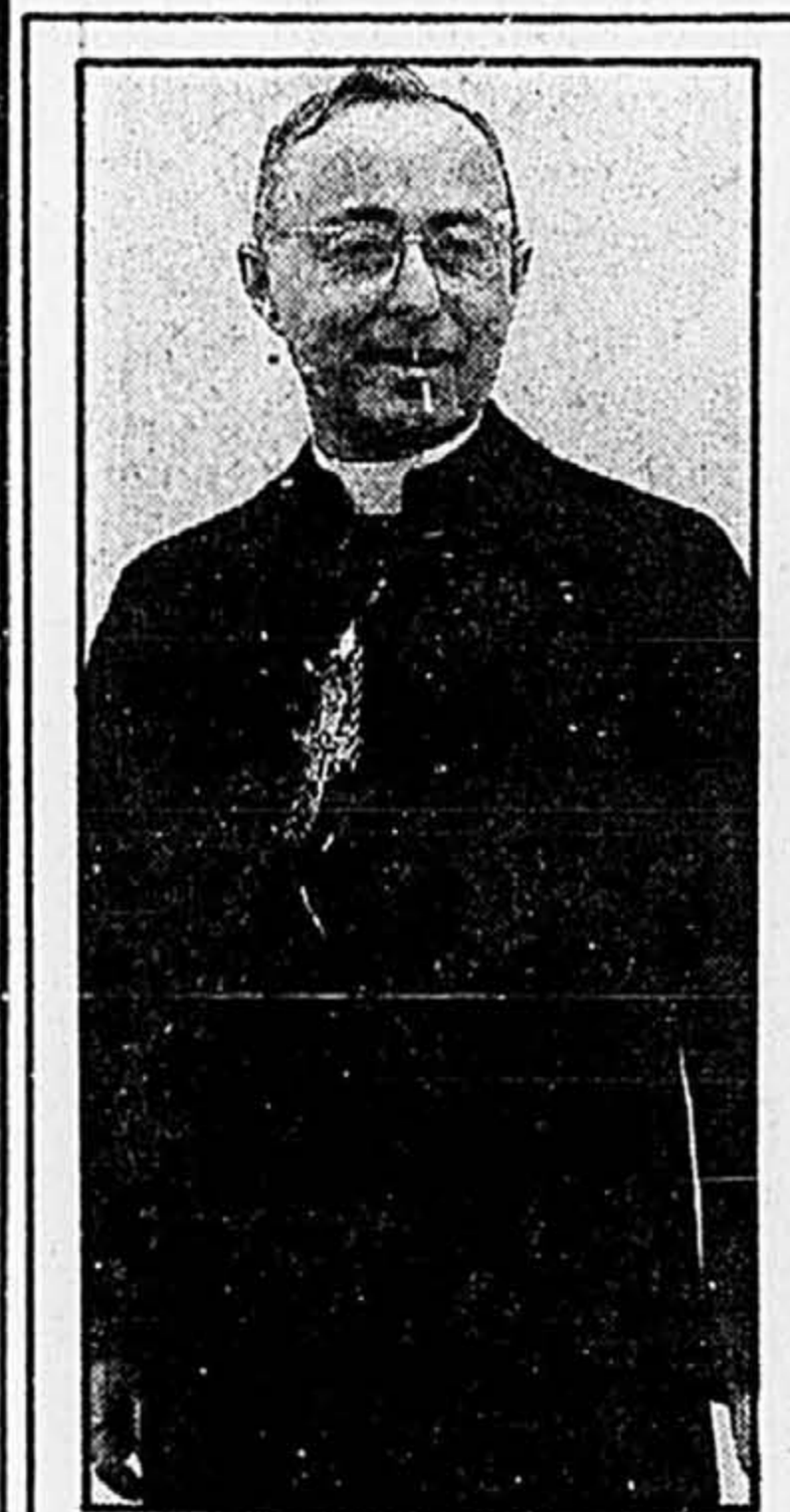
La plupart des leaders des grands regroupements de femmes s'accordent pour dire que certains problèmes soulèvent les jeunes femmes plus que d'autres. Comme l'avortement et la violence surtout. Mais aussi le sexisme, la contraception et les maladies transmises sexuellement. «On les rejoint avec les sujets qui les concernent directement», précise Ginette Busque.

Violence et avortement sont d'ailleurs les deux principaux sujets que relève la porte-parole des femmes de l'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec, Emmanuelle Proulx, 23 ans. «Je n'ai pas du tout l'impression que c'est le temps de fêter. Nous n'avons absolument pas vu de prise de conscience sociale après Poly, ni après la tragédie de la rue Laurier. L'avortement est en recul. Toutes sortes de choses qui auraient dû nous faire dire: l'heure est grave. Or nous ne nous sommes pas reprises en main. Si Poly ne l'a pas fait, je ne vois pas comment les festivités du 50e pourraient redonner son envol au mouvement féministe», explique-t-elle.

Françoise David, coordonnatrice du regroupement des centres de femmes du Québec remarque en outre que ce sont surtout des jeunes femmes qui oeuvrent au sein des centres de femmes ou encore des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Là où le mouvement des femmes avance au quotidien, sur le terrain. Sauf que ces organismes vivent actuellement de graves difficultés financières. «Quand tu tiens la maison à bout de bras tout le temps, t'as pas le temps de faire autre chose. De débattre des grandes questions féministes», explique-t-elle.

Au congrès de mai 1987, la FFQ a adopté une résolution sur la nécessité de connaître la relève. Des femmes du conseil régional de Québec sont donc allées parler aux jeunes femmes, dans les écoles secondaires, dans les cégeps et les universités. Et ces jeunes leur ont appris que leurs rapports avec les hommes étaient problématiques. Un projet pilote a donc été mis sur pied dans deux écoles secondaires de la région, pour discuter avec les filles et les garçons de leurs relations mutuelles. Ces ateliers ont pris la forme d'activités parascolaires, animées par des femmes. L'expérience a été populaire parce que les jeunes venaient y parler de ce qui les touche directement: la gang, les amis, les chums, les blondes, explique Suzanne Messier, de la FFQ. Les jeunes y apprenaient à se connaître pour mieux vivre leurs amitiés, leurs amours. De cette expérience est né un guide qui sera lancé en juin et distribué dans les écoles secondaires en septembre prochain où étudient encore les femmes de demain.

«En tout cas, moi, je ne suis pas découragée de la relève, confie Marie Lavigne. Les jeunes femmes sont sur le terrain, défendant individuellement leur dignité. Leur féminisme est peut-être moins éclatant, mais il est comme ça. C'est tout.»



«Le vote des femmes va à l'encontre de l'unité et de la hiérarchie familiale; parce que son exercice expose la femme à toutes les passions et à toutes les aventures de l'électoratisme.»
— Le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec.

Londres parfume son métro

Associated Press
LONDRES

Les responsables du «tube», le métro londonien, ont offert des trains parfumés à leurs usagers, une expérience qui a reçu un accueil mitigé.

Le projet consistait à parfumer les wagons de la ligne East London qui transporte quelque six millions de voyageurs par semaine, entre Whitechapel et New Cross Gate, sous la Tamise, sur un réseau d'environ 45km de tunnels humides construits il y a 150 ans.

«Nous avons mené une enquête l'an passé et nous avons constaté que les gens ne supportaient plus l'odeur de sueur qui règne dans le métro», explique Ian Derbyshire, directeur général de la ligne East London.

«Il existait déjà une odeur d'égout depuis longtemps, qui semble empirer à marée basse, notamment dans les stations qui se trouvent près de la Tamise. Nous estimions que les voyageurs apprécieraient de sentir une

odeur plus agréable, comme dans une salle de bain», ajoute-t-il, tandis qu'une bouffée de parfum chimique écoeurante émane de la voie ferrée.

À l'instar des sachets de fleurs séchées que l'on met dans les armoires à linge, des sachets contenant du parfum ont été dissimulés derrière les sièges. Lorsqu'un passager s'appuie au dossier, une effluve de parfum à la pomme, à la rose, à la jacinthe, au citron, à la mandarine ou de brise marine se dégage.

Les passagers accueillent plutôt bien cette initiative mais avec quelques réserves toutefois.

«C'est mieux que l'odeur habituelle de chien mouillé», constate un usager qui se rend à son travail. «J'espère simplement qu'ils n'en abuseront pas.»

Rosella Beltrane, une vacancière italienne, fait tout de même remarquer qu'ils feraient mieux d'abord de nettoyer les wagons. C'est comme quelqu'un qui se parfume sans se laver. C'est bien, mais cela ne suffit pas», conclut-elle.



Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

COLLOQUE: Les Communautés culturelles au Québec
et la recherche en Éducation
2 et 3 mai 1990

LIEU: Pavillon Marie-Victorin
90, avenue Vincent-d'Indy
Montréal, Québec
(métro Édouard-Montpetit)

Le mercredi 2 mai 1990: 19h à 20h Accueil
20h Conférence
Local B-259 d'ouverture

Le jeudi 3 mai 1990: 8h30 à 9h30 Accueil
Local B-328
à compter de 9h30

— atelier sur l'immigration — atelier sur l'école
— atelier sur le langage — atelier sur le travail
— atelier sur la famille — atelier sur les organismes communautaires

Frais d'inscription: 25\$ incluant le cocktail du 2 mai
et le repas du 3 mai

Réservation avant le 27 avril 1990: Mme Linda Pietrantonio
tél.: 343-7880

(Nombre de places limité)

FAIS-MOI DES BEAUX YEUX!



Les élégantes... à prix VU:

seulement
302\$
Mondi 5565



7050, Jean-Talon est
(près des Galeries d'Anjou)
352-1010

Le seul et unique
centre de la vision...

VU!

Les soldes
du printemps
sont de retour
chez Ernest.
Au soleil de la mode,
l'homme sélectif
rayonne d'une
élégance nouvelle.

DES RABAIS DE

10% à 33%

sur des complets,
des vestons sport,
des cuirs et des suédés
de qualité supérieure
font le beau temps
dans toutes nos boutiques.

ERNEST

un art de vivre qui...fait parfait.

Place Versailles 352-3940
Carrefour Laval 687-2378
Place Vertu 337-1414
Promenades Saint-Bruno 461-0006
804, Sainte-Catherine est 845-3377
1123, Sainte-Catherine ouest 842-8767
Fairview Pointe-Claire 694-6553
Carrefour Angrignon, LaSalle 365-6295
Mail Champlain, Brossard 465-0324
Galeries Rive Nord, Repentigny 654-6553



★ LA BAIE ★



SHISEIDO

soins de la peau

Protégez votre peau contre le dessèchement grâce à nos formules hydratantes très efficaces. Car votre visage mérite une bonne protection.

LES CONCENTRÉS FACIAUX
ÉMULSION HYDRATANTE CONCENTRÉE,
100 ml. 41,50 ch.
LOTION ADOUCISSANTE CONCENTRÉE,
150 ml. 41,50 ch.
MOUSSE NETTOYANTE CONCENTRÉE,
150 g. 33 \$ ch.

PRIME

À l'achat de tout produit Shiseido et ce, pour une période de temps limitée, vous recevrez, sans frais, un complexe reconstituant, 7 g, ou une mousse nettoyante concentrée, 30 g.

SHISEIDO

PARCE QUE LA BEAUTÉ EST INTEMPORELLE
ET NON À L'ÉPREUVE DU TEMPS.



En vigueur jusqu'au 28 avril 1990.

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

la Baie